



**TRABAJO DE FIN DE MÁSTER**

**ANALYSE DU SECTEUR HORTICOLE  
MAROCAIN ACTUEL ET SA RELATION AVEC  
L'ESPAGNE:  
DÉFIS DES ENTREPRISES ESPAGNOLES ET  
NOUVEAUX PROBLÈMES**

**Autor:** D<sup>a</sup>. Sara M<sup>a</sup> García Lara

**Tutora:** D<sup>a</sup>. Loreto Cantón Rodríguez

**Máster en Gestión Internacional de la Empresa e Idiomas**

Facultad de Ciencias Económicas y Empresariales

UNIVERSIDAD DE ALMERÍA

Curso Académico: 2019 / 2020

Almería, septiembre de 2020

## **REMERCIEMENTS**

Au début de l'année 2020, alors que cette année semblait normale, j'ai pris la décision que cette année ma croissance de l'emploi devait rester au second plan, contrairement à ce que j'avais fait il y a cinq ans, dans lesquels j'avais toujours concentré mon énergie à tracer le chemin vers mes réalisations professionnelles.

À ce moment-là, mon but était de conclure un cycle que j'ai ouvert il y a quelque temps et qui n'était pas encore terminé, et je l'ai réussi. Pour moi, cela a été bien plus qu'un TFM, cela a été un défi personnel qui m'a enrichi bien au-delà des attentes que j'avais suscitées au début.

Ces mois ont été compliqués. L'accès aux bibliothèques pour la consultation des documents a été difficile mais je pense que j'ai réussi, grâce à mon travail et à la direction de ma professeur, à bien définir le sujet de mon travail.

Je voudrais aussi remercier ma professeur Loreto Cantón qui m'a beaucoup aidé pour bien avancer dans mon travail malgré les imprévus d'une année scolaire assez compliquée. Je la choiserais mille fois, j'en suis sûre.

## **RÉSUMÉ**

La proximité géographique et les conditions météorologiques ont fait du Maroc, ces dernières années, le principal importateur de fruits et légumes de notre pays.

En raison de l'importance de cette région dans le secteur agricole, ce travail a pour principal objectif d'étudier le commerce de fruits et légumes de nos voisins maghrébins, en plus d'analyser les relations bilatérales entre les deux pays. Seront également étudiés en profondeur des thèmes d'actualité d'intérêt social, ainsi que des scandales originaires du secteur agricole et quelles en sont les conséquences au Maroc et en Espagne.

L'idée est d'étudier l'investissement étranger direct du secteur horticole espagnol au Maroc, c'est-à-dire des entreprises agricoles espagnoles situées au Royaume. Une analyse approfondie de ces entreprises sera effectuée à l'aide de données techniques et commerciales remarquables.

En conclusion, ce travail nous apportera une vision fondée et actuelle du secteur agricole marocain, ainsi que de sa relation et de son importance sur le territoire espagnol.

## **RESUMEN**

La cercanía geográfica y las condiciones meteorológicas han convertido a Marruecos, en los últimos años, en el principal importador hortofrutícola en nuestro país.

A consecuencia del papel protagonista de esta región en el sector agrícola, este trabajo tiene el objetivo principal de sumergirse en el comercio de frutas y verduras de nuestros vecinos magrebíes, además de analizar las relaciones bilaterales entre ambos países. También se estudiarán en profundidad temas de actualidad de interés social, así como escándalos originarios del sector agrario y qué consecuencias derivan de éstos en Marruecos y en España.

La idea es estudiar la inversión extranjera directa del sector hortofrutícola español en Marruecos, es decir, empresas agrarias españolas con ubicación en el Reino. Se realizará un profundo análisis de estas empresas mediante datos técnicos y comerciales relevantes.

En conclusión, este trabajo nos aportará una visión fundamentada y actual del sector agrícola marroquí, así como su relación e importancia en territorio español.

# INDEX

<b>0. OBJECTIFS</b> .....	5
<b>1. L'AGRICULTURE AU MAROC</b> .....	6
1.1. <b>Premièrement, on doit se situer</b> .....	6
1.2. <b>Actuellement</b> .....	6
1.3. <b>Les habitudes d'achat</b> .....	7
1.4. <b>Commerce traditionnel vs. Plan Rawaj 2020</b> .....	8
1.5. <b>Les principaux cultures au Maroc</b> .....	9
1.5.1. Les céréales.....	9
1.5.2. Légumineuses .....	9
1.5.3. Cultures sucrières .....	10
1.5.4. Cultures maraîchères .....	11
1.5.5. Les agrumes.....	11
1.5.6. Oliviers .....	12
1.5.7. Cultures oléagineuses .....	12
<b>2. RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ESPAGNE</b> .....	13
2.1. <b>Maroc et Espagne. Un voisinage complexe</b> .....	13
2.2. <b>Conflits territoriaux</b> .....	14
2.3. <b>L'Accord</b> .....	15
2.4. <b>Les importations espagnoles</b> .....	17
2.4.1. Principaux fournisseurs de l'Espagne .....	17
2.4.1.1. Importations intracommunautaires .....	18
2.4.1.2. Importations extracommunautaires .....	18
2.4.2. Le Maroc, principal fournisseur de l'Espagne.....	19
2.4.2.1. Années 2013-2017.....	19
2.4.2.2. Années 2018 et 2019 .....	20
2.4.2.3. Inquiétudes concernant l'importation croissante de tomates.....	21
2.5. <b>Importations européennes</b> .....	22

<b>3. L'ACTUALITÉ : LA PANDEMIE DE COVID-19</b> .....	24
3.1. Comment le virus a-t-il affecté le royaume du Maroc ? .....	24
3.2. L'impact de la pandémie sur l'économie marocaine.....	26
3.3. La pandémie et le secteur agroalimentaire .....	28
3.4. Les implications de la Covid-19 sur la production alimentaire et les marchés.....	29
3.5. Les mesures pour atténuer les conséquences négatives dans le secteur agroalimentaire.....	32
3.6. Les principaux cas de Covid-19 dans des entreprises espagnoles .....	33
<b>4. ACTUALITÉ : LA FRAUDE AU RÉÉTIQUETAGE DES FRUITS ET LÉGUMES</b> .....	34
4.1. En quoi consiste cette pratique ?.....	34
4.2. La voix de cette grande fraude .....	36
4.3. Six entreprises d'Almeria soumises à l'enquête.....	38
<b>5. ÉTUDE DES ENTREPRISES AGRICOLES ESPAGNOLES INSTALLÉES AU MAROC</b> .....	39
5.1. Enclaves principales pour les entreprises espagnoles au Maroc.....	40
5.2. Principales caractéristiques des entreprises collaboratrices .....	42
5.3. Principaux avantages .....	44
5.4. Principaux inconvénients .....	46
<b>6. CONCLUSIONS</b> .....	48
<b>7. BIBLIOGRAPHIE</b> .....	51
<b>8. ANNEXES</b> .....	57
Annexe I: L'agriculture au Maroc .....	57
Annexe II: La fraude de l'étiquetage .....	57
Annexe II: L'enquête.....	61

### **3. OBJECTIFS**

Notre étude veut poursuivre les objectifs suivants :

- Susciter chez le lecteur l'intérêt par le marché agroalimentaire actuel du pays du Maroc.
- Montrer la réalité des relations économiques et commerciales bilatérales entre l'Espagne et le Maroc.
- Connaître la situation actuelle de la société marocaine en ce qui concerne la Covid-19 et comment la pandémie a affecté le système horticole et l'économie en général.
- Connaître les scandales liés à l'agriculture marocaine, qu'en est-il de la fraude à l'étiquetage des fruits et légumes marocains?
- Étudier l'investissement étranger direct du secteur, c'est-à-dire les cas d'entreprises agroalimentaires espagnoles ayant une présence géographique au Maroc, quels facteurs les ont amenées à opter pour cette localisation? Quels sont les avantages et les inconvénients dans ce domaine?

# 1. L'AGRICULTURE AU MAROC

## 1.1. Premièrement, on doit se situer

Depuis son indépendance le 2 mars 1956, le Maroc a déployé progressivement des moyens importants, afin de parvenir à un développement agricole et de se positionner comme une référence internationale, en faisant tomber les frontières.

Au début du XXIème. Siècle, l'intégration d'un marché national et international, l'augmentation des salaires dans les populations rurales et l'autosuffisance en produits agricoles de base étaient quelques des principaux objectifs du système.

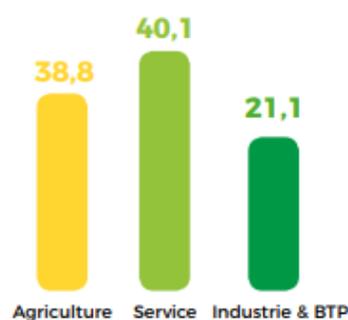
Malgré les moyens humains et financiers mis en œuvre, cela n'a pas été suffisant et n'a pas donné les résultats prévus. Ils ont pari sur le plein potentiel des zones irriguées, en mobilisant les ressources hydrauliques et en distribuant de grands périmètres irrigués. Ils ont développé des programmes tant en matière de sécurité alimentaire que d'amélioration des conditions de vie et de production des exploitations agricoles.

Toutefois, les engagements pris par le Maroc auprès de l'OMC situent notre agriculture dans une position difficile, de sorte que la marque « Maroc » soit reconnue dans un système où l'on tend actuellement à trouver un équilibre entre économie et environnement.

## 1.2. Actuellement

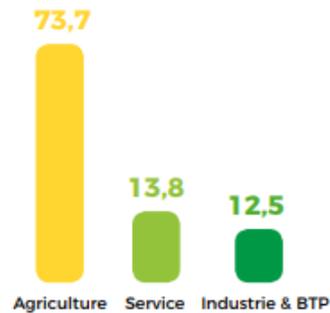
Actuellement, la part du secteur agricole dans le PIB varie entre 11 et 15 % en fonction des conditions climatiques de l'année. En outre, il emploie 43 % de la population active et près de 80 % de la population rurale. Bien que près de la moitié de la population soit employée, 17 % seulement des revenus du pays proviennent de l'agriculture. Le secteur des services occupe 51 %, suivi par l'industrie avec près de 32 %.

Structure de l'emploi selon le secteur d'activité économique (%)



Source : HCP

Structure de l'emploi selon le secteur d'activité économique (emploi rural) en %



Source : HCP

L'économie de ce royaume dépend en grande partie de l'agriculture, et conséquemment des conditions climatiques, en raison de la faible modernisation de ses systèmes de culture.

Compte tenu de l'importance de ce secteur dans le pays, les autorités ont décidé en avril 2008 de lancer le plan *Maroc Vert*, dont les principaux objectifs étaient de moderniser l'agriculture, lutter contre la pauvreté dans les milieux ruraux et la rendre plus résistante et efficace pour devenir concurrentiel avec d'autres grands marchés au-delà de leurs frontières.

Ces dernières années, l'agriculture marocaine s'est développée en termes de mécanisation, de modernisation et de superficie des cultures. En raison de sa diversité de potentiels, elle est considérée comme l'un des piliers de l'économie nationale du pays. On peut dire que la production nationale de fruits et légumes couvre la demande de 80% de la population, le reste est importé.

### **1.3. Les habitudes d'achat**

Le facteur décisif pour le consommateur marocain est le prix, des facteurs tels que l'emballage, le continent, la marque ou la provenance sont secondaires pour lui. En fait, il ne réfléchit pas sur l'origine d'un produit et s'il le fait c'est par erreur.

Bien qu'il soit difficile de trouver un facteur d'achat autre que le prix, nous devrions étudier le modèle d'achat en fonction du type d'espace auquel nous faisons référence, les zones rurales et les zones urbaines font des choix différents. De même qu'il faudrait faire une distinction entre la population aux revenus les plus bas (85 %) et celle aux revenus les plus élevés (15 %). Dans les centres urbains, nous avons tendance à acheter dans des

magasins de vente au détail plus modernes, où c'est possible de trouver des produits importés, alors que dans les zones rurales, c'est un commerce traditionnel est lié au commerce informel.

La classe moyenne et l'augmentation du revenu par habitant affectent la consommation des ménages en nourriture, ces aspects changent progressivement les modes de consommation, où 45 % des dépenses des Marocains sont consacrées à l'alimentation, et de ce pourcentage 5% à l'achat de fruits et 10% à l'achat de légumes.

Il faut aussi souligner l'intérêt pour une alimentation saine surtout chez les plus jeunes, c'est précisément ce groupe de population qui commence à s'intéresser aux produits biologiques.

#### **1.4. Commerce traditionnel vs. Plan Rawaj 2020**

Les points de vente privilégiés par les Marocains sont les magasins de quartier ou les "épiceries", dans lesquels la confiance générée par le vendeur avec ses clients habituels est fondamentale. Dans ce type de magasins, la majeure partie du produit offert provient de la production nationale. La plupart des échanges de fruits et légumes ont lieu dans les canaux de distribution traditionnels (grandes surfaces, épiceries, vente ambulante, médina, producteur...) et notamment sur le marché en gros.

Actuellement, la vente traditionnelle est considérablement plus consolidée que les circuits de distribution modernes. Pour lutter contre ce modèle de consommation est né le plan Rawaj 2020, qui vise à soutenir l'ouverture de grandes surfaces et de supermarchés qui, peu à peu, changent les modèles de consommation marocains.

Le Plan Rawaj 2020 a été créé par le Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies. L'objectif de ce plan est de moderniser et de développer la consommation et la distribution afin de répondre aux besoins de tous les consommateurs.

Parmi les mesures envisagées dans le cadre de ce plan, on peut citer :

- Créer des espaces commerciaux
- Créer des espaces pour la vente ambulante
- Moderniser les espaces publics et les magasins locaux
- Proposer des produits divers et de bonne qualité

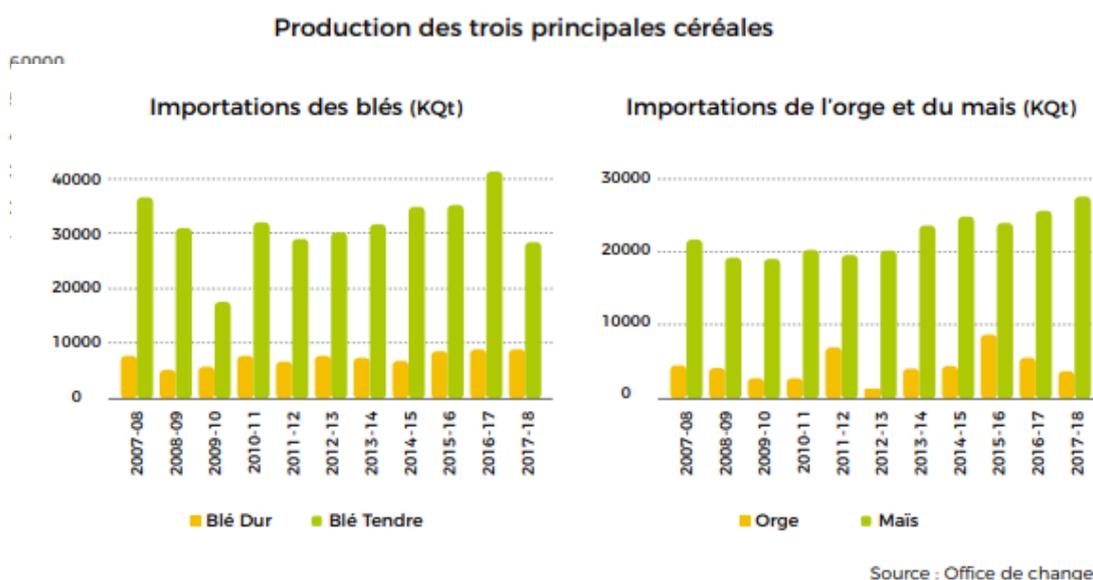
L'un des défis les plus importants pour ce pays est de mettre fin au commerce informel. Bien que la consommation augmente et les modes de consommation évoluent progressivement, le commerce informel est un aspect contre lequel il faut lutter parce qu'il nuit le secteur agroalimentaire du pays.

## **1.5. Les principales cultures au Maroc**

### **1.5.1. Les céréales**

C'est la culture prédominante au Maroc, qui occupe 55 % de la superficie agricole. Le blé tendre couvre 45 % de la superficie, puis 35 % d'orge et 20 % de blé dur. Nous sommes face à une production fluctuante, car elle dépend dans une large mesure de la régularité des pluies, c'est pourquoi la production nationale ne répond pas à la demande du pays.

Le blé tendre est la principale céréale qu'ils doivent importer pour satisfaire leurs besoins essentiels. Par ailleurs, la croissance continue des importations de maïs est due au fait que la production nationale ne suffit pas à couvrir les besoins en volaille, le maïs étant le principal aliment de ce secteur de l'élevage.

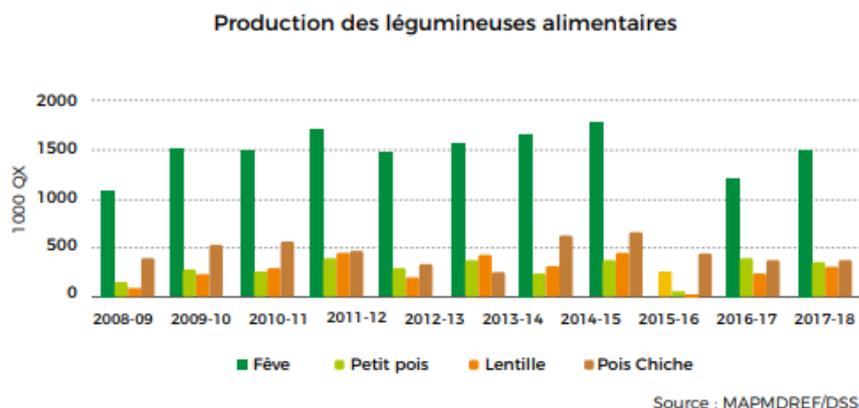


### **1.5.2. Légumineuses**

Cette culture occupe une place importante dans l'agriculture marocaine. On sait que la culture arabe utilise beaucoup de légumes dans ses plats, c'est pour ça, dans les années

60, ils étaient connus comme exportateurs de légumes, bien qu'ils aient progressivement réduit leur production au profit d'autres spéculations plus rentables.

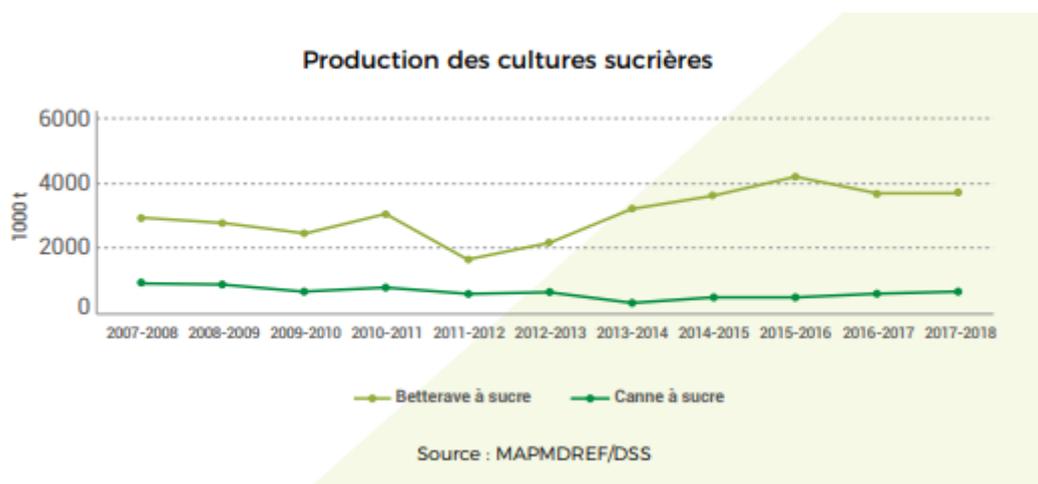
Depuis les années 90, le Marocain a commencé à importer ce produit, mais en quantités relativement faibles, cette tendance à la hausse a été provoquée par des facteurs tels que l'augmentation du pouvoir d'achat ou l'intérêt pour la fabrication de plats traditionnels.



### 1.5.3. Cultures sucrières

Le Maroc est un pays où la consommation de sucre est élevée, 37 kg/an par habitant, et c'est pour ça que les cultures sucrières (betteraves sucrières et canne à sucre) présentent un intérêt particulier pour cette population.

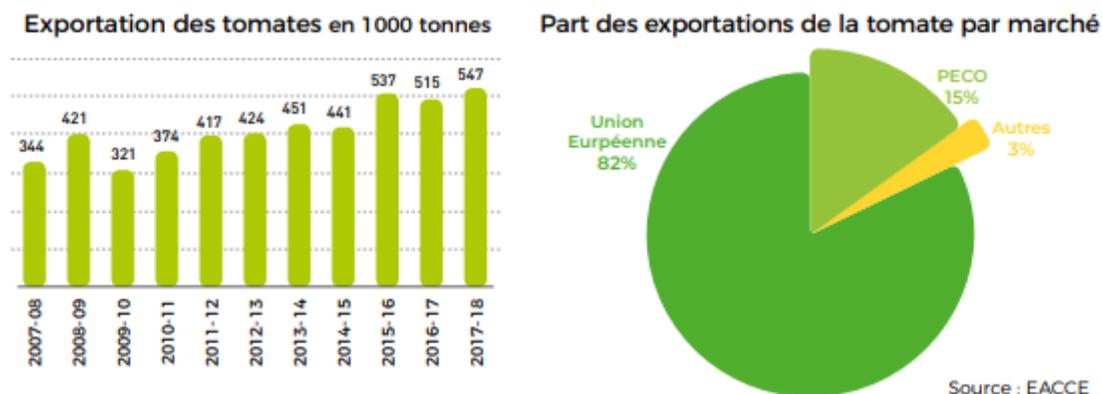
Depuis 2013-2014, les superficies consacrées à ces cultures ont augmenté pour atteindre un taux de couverture de 60 %. La campagne 2017-2018 s'est poursuivie avec le bon



développement des cultures sucrières, des facteurs tels que des conditions sanitaires favorables, la disponibilité de l'eau dans les grands périmètres d'irrigation et le soutien de l'utilisation des semences monogermes, ils ont aidé ce secteur à vivre une de ses meilleures étapes.

#### 1.5.4. Cultures maraîchères

Les trois produits principaux de ce groupe sont : la tomate, la pomme de terre et l'oignon. La tomate est le produit symbole de ce marché, produit principalement en serre. Tous ces produits sont cultivés à la fois pour l'approvisionnement national et pour l'exportation.



L'Europe est le principal importateur en raison de la proximité géographique, l'Espagne est le principal pays importateur du Maroc. Cette proximité confère au Maroc une position logistique consolidée par le développement des infrastructures routières et portuaires.

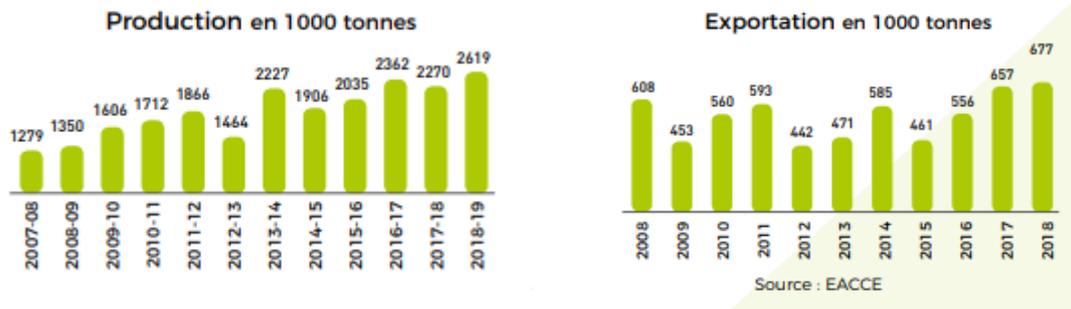
L'Europe reçoit 85 % des tomates exportées du pays arabe, suivie par la Russie, qui en accueille 12 %.

#### 1.5.5. Les agrumes

C'est la culture phare du royaume et celle qui offre le plus de possibilités de développement à long terme.

Cette filière mise sur un profil variétal diversifié, la filière des agrumes a su diversifier son offre sur le marché européen ou russe, jusqu'à faire place à la marque « Maroc » sur les marchés internationaux.

Des petits fruits comme les clémentines augmentent leurs tonnes exportées, tandis que les oranges diminuent et sont vendues sur le marché national car elles sont moins exigeantes en qualité.



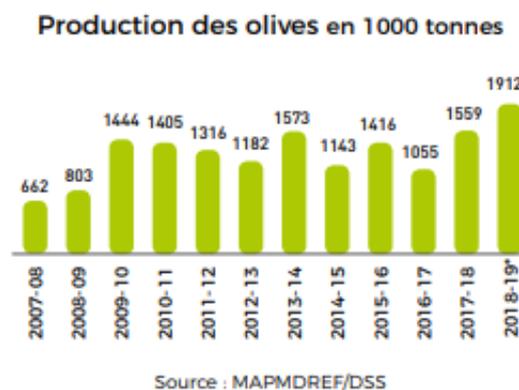
### 1.5.6. Oliviers

Depuis quelques années, le Maroc souhaite accroître ses exportations oléiques, où la demande mondiale est en croissance constante. C'est pourquoi le développement de ce secteur est une priorité pour le plan Maroc Vert, qui consacre un espace important à ce secteur de l'agriculture.

Grâce aux efforts déployés dans le cadre du PMV, la superficie des oliveraies plantées depuis son lancement s'élève à environ 325000 hectares.

Selon le bilan actuel, le Maroc a su se positionner sur des marchés aussi exigeants que celui de l'Union européenne ou des États-Unis.

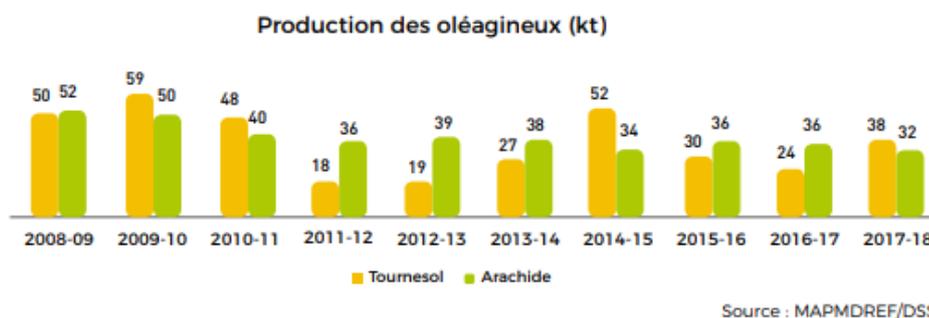
Parmi les oliviers cultivés dans le royaume, 75 % sont destinés à la production d'huile d'olive et les 25 % restants à la commercialisation d'olives de table.



### 1.5.7. Cultures oléagineuses

Ce sont principalement le tournesol et les arachides. Ils se développent pour la plupart dans les zones du Gharb et du Loukos. Comme pour les céréales, le succès de ces productions dépend des régularités pluviométriques du pays.

La production totale de ces cultures reste inférieure à la moyenne des besoins du pays.



## 2. RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ESPAGNE

### 2.1. Maroc et Espagne. Un voisinage complexe

L'Espagne est le seul pays de l'Union européenne avec de la présence territoriale et une frontière terrestre avec un pays africain, arabe et musulman. Cette proximité géographique est un facteur clé dans la recherche de bonnes relations avec nos voisins, c'est pourquoi, en dépit des fluctuations continues au cours de l'histoire, les efforts se poursuivent pour promouvoir et consolider une relation pour satisfaire tout le monde.

Depuis la transition, l'Espagne n'a jamais développé de politique d'État avec des objectifs définis et un consensus de base sur les ressources, les approches et les mesures, qui marquent les normes et les étapes à suivre dans la recherche d'une politique amicale avec son voisin africain. Malgré cette carence, les relations bilatérales entre les deux pays ont été marquées par une cordialité et une harmonie moyennement acceptables, même si certains conflits ont assombri cette apparente stabilité.

Au cours des dernières décennies, les relations bilatérales sont devenues plus étendues, plus profondes et plus interdépendantes, mais il reste encore beaucoup à faire pour que ces relations soient solides et fructueuses.

L'apparente harmonie avec nos voisins du Maghreb est marquée par des conflits cycliques, tels que la rivalité entre le Maroc et l'Algérie pour l'hégémonie régionale, et la concurrence entre la France et l'Espagne pour exercer leur influence au Maghreb, tous ces facteurs impliquent une perte de confiance dans les bonnes relations.

## **2.2. Conflits territoriaux**

Le Traité d'Amitié Bon voisinage et Coopération avec le Maroc a été signé en juillet 1991 dans le but de parvenir à une stabilité solide entre les deux régions et de faire ainsi place à l'essor des relations économiques et commerciales - seul but de toutes les tentatives pour instaurer la paix entre ces deux environnements. LE HE DADO LA VUELTA A LA FRASE. Ce traité prévoyait qu'il y aurait au moins une réunion annuelle des dirigeants des principales institutions, connues sous le nom de Réunions de Haut Niveau, mais seulement 11 réunions ont eu lieu entre l'année où il a été signé et 2015. Ce traité a été signé dans le but de trouver un équilibre entre deux styles de gouvernement totalement antagonistes et des configurations institutionnelles opposées, ce qui a toujours donné lieu à des conflits non résolus et à des divergences évidentes.

Afin de mettre fin à l'asymétrie économique et à la nature incertaine des relations hispano-marocaines, les responsables politiques de notre pays ont inventé dans les années 90 le terme "matelas d'intérêts". Il faut souligner que le simple fait de rechercher une ressource à la recherche du contrôle des relations bilatérales montre déjà que quelque chose ne va pas bien entre les deux institutions, c'est-à-dire qu'elles contiennent des composantes structurellement conflictuelles. Bien que ce matelas d'intérêt ait toujours été plus moelleux pour les Espagnols, ce qui signifie que le coût d'opportunité était toujours plus élevé pour nos voisins marocains.

Le conflit clef qui a mis en évidence les relations de bon voisinage s'est produit en 2002 avec l'éclatement de la "Crise du Persil". Cet affrontement a eu lieu entre le 11 et le 20 juillet 2002, lorsque l'île a été occupée militairement par la Marine Marocaine Officielle, après plusieurs affrontements le conflit s'est soldé par la remise des troupes marocaines à la Garde Civile. On ne connaît pas les véritables raisons de l'occupation de cet îlot, seuls les gendarmes marocains impliqués ayant déclaré participer à une opération antidrogue.

L'expulsion de l'îlot a constitué le premier incident armé impliquant l'Espagne après le retour de la démocratie de notre pays voisin, avec l'accession au trône du roi Mohammed VI (1999), qui a entraîné le retrait de son ambassadeur en Espagne en octobre 2001.

D'autre part, les différends territoriaux ont toujours joué un rôle de premier plan dans les relations hispano-marocaines, peut-être en raison de la revendication de notre pays voisin d'exercer sa souveraineté sur des territoires comme Ceuta et Melilla, qu'il considère comme étant les siens, ou à la délimitation des eaux territoriales entre les deux pays.

Il convient également de souligner qu'il existe de nombreux problèmes d'intérêt public au Maroc, qui sont tous considérés dans notre pays comme des problèmes propres plutôt qu'internationaux, tels que l'immigration illégale, le terrorisme islamique, le trafic de drogue, le Sahara Occidental ou les territoires espagnols en Afrique du Nord. Cette conceptualisation peut être due au fait que ce sont finalement des problèmes qui se déplacent d'une manière ou d'une autre dans la péninsule, puisque ce ne sont que 17 kilomètres qui nous séparent.

### **2.3. L'Accord**

Les négociations sur l'accord de libre-échange agricole entre l'UE et le Maroc ont été conclues en décembre 2009, mais ce n'est qu'en octobre 2012 que cet accord est entré en vigueur.

En résumé, nous pourrions dire que le principal problème était le nombre de mesures de libéralisation qui seraient appliquées à des produits sensibles tels que les fruits et les légumes, cultures prédominantes dans le sud de l'Europe et qui coïncident dans le calendrier de production avec ses voisins maghrébins.

Cette raison peut probablement être la principale raison pour laquelle tous les eurodéputés espagnols ont voté « contre » au moment où l'accord est devenu une réalité, même le rapporteur français lui-même a maintenu une position opposée à son approbation. Il n'est pas habituel qu'il y ait une telle divergence entre le rapporteur et la décision finale, mais dans ce cas, il en a été ainsi.

Ce vote a laissé entrevoir que dans l'UE, les intérêts individuels de chaque pays relèguent au second plan le bien commun, qu'il n'y a pas d'esprit d'équipe ni de l'ensemble des États membres, d'où la divergence de points de vue entre les députés espagnols et les autres représentants.

Cet accord a indiscutablement profité au centre et au nord de l'Europe, car ils avaient à leur disposition des produits horticoles à des prix plus bas en raison de l'augmentation de l'offre. Les dommages sans précédent qu'ils pouvaient causer dans le secteur agricole espagnol n'ont jamais été évoqués, surtout dans des zones comme l'Andalousie, la Communauté Valencienne, Murcie et les Canaries.

Par ailleurs, selon le livre *Le commerce agricole entre le Maroc et l'Union européenne* : « L'UE exporte principalement du sucre, des produits laitiers et d'autres produits

agricoles continentaux, tandis que le Maroc exporte vers l'UE des produits méditerranéens tels que l'huile d'olive, les fruits et les légumes » (MARTINEZ, Victor et ARRIETA, Maitane, 2009: 3). Il faut souligner que des pays comme les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni en ont bénéficié, puisqu'ils exportent traditionnellement vers le pays marocain du sucre, des produits laitiers et de la viande, des céréales, des huiles de graines...

En outre, les cultures avec lesquelles les productions nationales du Maroc ne couvrent pas la demande locale et doivent importer ces produits pour satisfaire toute la population. À la suite de l'accord, ces importations ont commencé à être réalisées avec de nombreuses améliorations dans les contingences tarifaires et avec un marché entièrement ouvert à l'entrée des produits en provenance de l'UE, tel que régi par l'accord.

Après cette entrée en vigueur, une multitude d'organisations de fruits et légumes au niveau national se sont manifestées massivement parce qu'elles prévoyaient les conséquences néfastes que cette libéralisation entraînerait sur notre économie et notamment sur le secteur agricole, des associations comme Coag, Asaja Upa, la Fédération des producteurs et exportateurs de fruits et légumes et les coopératives agroalimentaires ont radicalement rejeté ce nouvel engagement.

C'était en décembre 2016 qu'une sentence de la Cour de Justice de l'UE a annulé cet accord, au motif que le Maroc a inclus le territoire du Sahara Occidental sans que sa souveraineté sur celui-ci soit reconnue. Auparavant, en novembre 2012, la COAG avait dénoncé qu'il serait impossible pour un consommateur de discerner la provenance réelle par l'étiquetage d'un produit dans le Royaume, bien qu'il ait continué à produire sur le territoire marocain ou au contraire dans des régions du Sahara Occidental.

Depuis l'annulation de l'accord de libre-échange, Bruxelles et le Maroc ont travaillé sans relâche pour abroger cette sentence et pour que l'accord retrouve sa validité initiale, en ajoutant que cette fois la portée s'étend à la zone du Sahara Occidental. L'intérêt du Maroc pour l'inclusion du territoire du Sahara dans les négociations est remarquable, car les productions dans cette région sont en forte croissance ces derniers temps, une grande partie étant destinée aux sites de l'UE.

Le secteur espagnol des fruits et légumes est une fois de plus très préoccupé par le fait de revivre le cauchemar de 2012, qui avait jusque-là été calme après la « guerre » qu'il avait gagnée avec l'abrogation de l'Accord. Nos agriculteurs et associations du secteur

considèrent que les conditions environnementales, sanitaires et de travail requises dans notre pays ne sont pas les mêmes que celles exigées au Maroc, il n'est pas juste de soutenir la concurrence sur le même marché si les produits des deux provenances n'ont pas été soumis à des contrôles similaires.

#### **2.4. Les importations espagnoles**

La moitié de la surface de l'Espagne est destinée à des activités agricoles et d'élevage, c'est pour cela que nous nous trouvons face à un secteur stratégique de grande importance économique, territoriale, environnementale et sociale.

L'Espagne est le deuxième pays de l'UE avec la plus grande superficie agricole derrière la France, bien que nous exportions davantage nos productions, nous importons également de nombreux produits dont la production n'est pas rentable en Espagne par les circonstances environnementales.

En 2019, l'Espagne a importé 3,3 millions de tonnes de fruits et légumes du monde entier. La quantité importée a été similaire à celle de 2018, avec la différence que la valeur en 2019 a atteint 2.939 milliards d'euros, soit 7% de plus que l'année précédente.

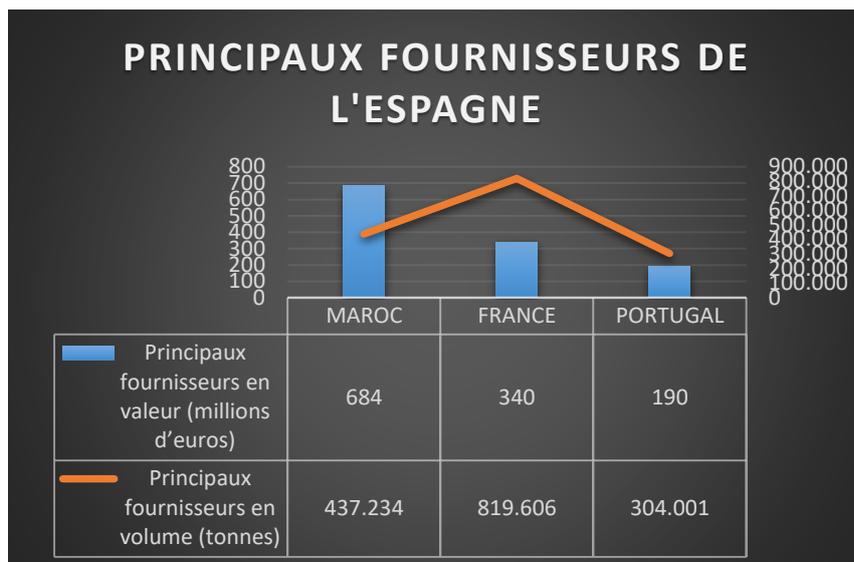
##### **2.4.1. Principaux fournisseurs de l'Espagne**

Selon FEPEX, le Maroc est actuellement le premier fournisseur en valeur en Espagne, alors que la France l'est en volume. Cela est dû au fait que la culture principale de France est de pommes de terre. En 2019 la quantité importée de ce tubercule a été de 600.414 tonnes, représentant 85% du total de ses importations, pour une valeur de 190 millions d'euros.

Pour sa part, la raison pour laquelle le Maroc est le premier importateur de notre pays est que ses importations sont de plus en plus diversifiées et à un prix plus élevé.

Les importations en provenance du Royaume ont représenté 24 % du total des fruits et légumes que l'Espagne a reçus d'autres pays. Cela s'est traduit par un volume de 437.234 tonnes, d'une valeur de 684 millions d'euros, soit 5% de plus qu'en 2018.

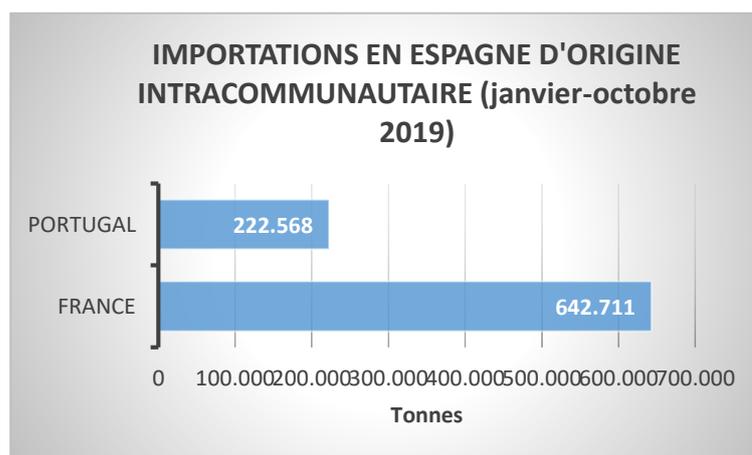
En second lieu, comme nous avons indiqué antérieurement, c'est la France avec une vente au marché espagnol de 819.606 tonnes, 340 millions d'euros et 10% de plus qu'en 2018. Le Portugal occupe la troisième place du podium, avec une quantité importée en 2019 de 304.001 tonnes, 190 millions d'euros et 16% de plus que l'année précédente.



Source : élaboration ad hoc

#### 2.4.1.1. Importations intracommunautaires

Selon les données fournies par FEPEX, les importations espagnoles de janvier à octobre 2019 se sont élevées à 1,34 million de tonnes, soit 840 millions d'euros. La France est le principal importateur de fruits et légumes dans notre pays, 642.711 tonnes et 272,6 millions d'euros ont été importés au cours des dix premiers mois de 2019, soit une baisse de 10 % par rapport à la même période en 2018. Deuxièmement, le Portugal importe 222.568 tonnes de janvier à octobre 2019 et 159 millions d'euros dans notre pays, soit un volume similaire à celui de l'année précédente.

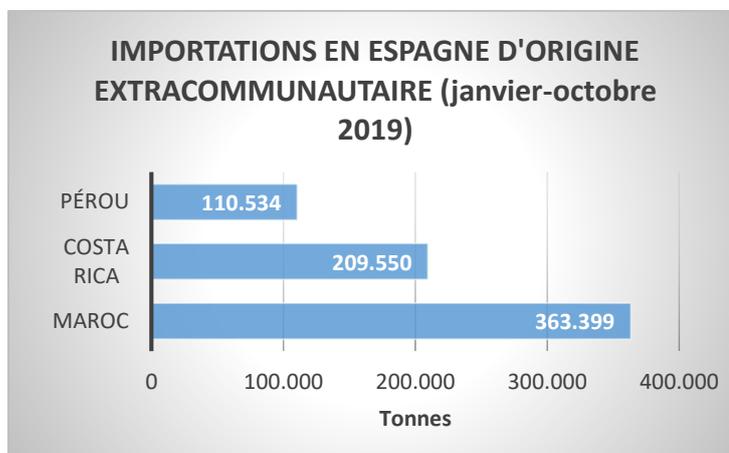


Source : élaboration ad hoc

#### 2.4.1.2. Importations extracommunautaires

Concernant les importations non communautaires, au cours des dix premiers mois de 2019, elles ont atteint 1,56 milliard d'euros. Le Maroc est le premier fournisseur de fruits

et légumes en Espagne, avec 363.399 tonnes l'année dernière et une valeur de 554,7 millions d'euros. Le Costa Rica occupe la deuxième place du podium avec 209.550 tonnes importées et 129 millions d'euros. Le troisième pays extracommunautaire dont l'Espagne reçoit le plus d'importations est le Pérou, avec 110.534 tonnes et 210,6 millions d'euros.



Source : élaboration ad hoc

Après l'analyse de ces données, FEPEX constate une nette tendance à la propension du Maroc à s'établir comme principal fournisseur de fruits et légumes dans notre pays. La prédominance augmente d'année en année, ce qui est dû à la baisse des prix de ses produits, qui résulte de la baisse de ses coûts de production et de la diversification de l'offre.

## 2.4.2. Le Maroc, principal fournisseur de l'Espagne

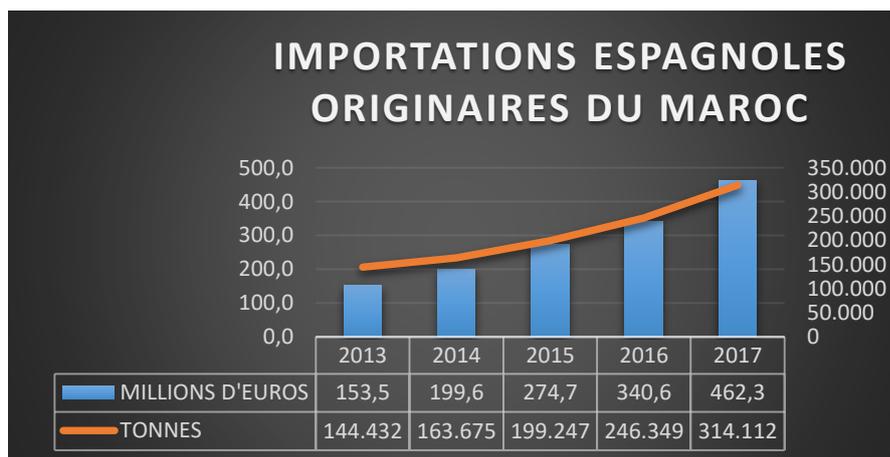
### 2.4.2.1. Années 2013-2017

En termes de volume, la France serait le principal fournisseur de notre pays, en raison de la culture de la pomme de terre, mais si nous faisons référence à la valeur, ce serait le Royaume. Ainsi, incontestablement, le Maroc est-il aujourd'hui notre principal fournisseur en matière de fruits et de légumes.

Entre 2013 et 2017, les importations espagnoles de fruits en provenance de nos voisins maghrébins ont augmenté en volume de 66,8%, atteignant 314112 tonnes en 2017, comme le montre le graphique. Quant à leur croissance en valeur, elles atteignent en 2017 par rapport à 2013, 54% de plus de millions d'euros obtenus suite à l'augmentation de leurs ventes, ce qui se traduit par le chiffre de 462,3 millions d'euros, selon les données fournies par FEPEX. Nous sommes face à une croissance constante et remarquable, car en seulement cinq ans ces produits ont doublé la quantité livrée à notre pays.

En ce qui concerne le prix des fruits et légumes importés de cette origine, selon le FEPEX, le prix des fruits et légumes est passé de 1,05€ à 1,50€, cette augmentation considérable est due principalement à la diversification des produits cultivés dans le pays voisin.

Au cours de ces années, l'importation de tomates, de poivrons et de haricots verts, en ce qui concerne les légumes, est particulièrement marquée pour les fruits rouges, la pastèque et l'orange.



Source : élaboration ad hoc

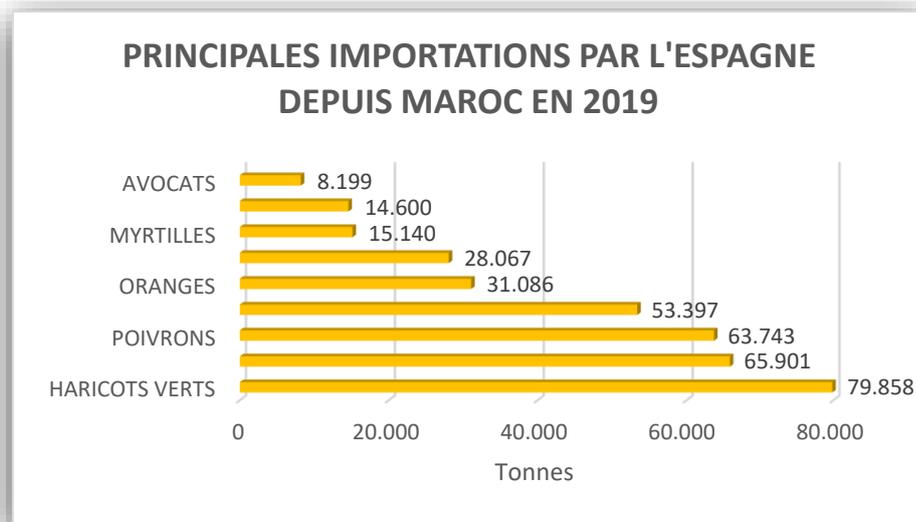
#### 2.4.2.2. Années 2018 et 2019

L'Espagne est le principal pays importateur du Royaume du Maroc en 2019, avec des données qui ne passent pas inaperçues, comme le fait que, de 2014 à 2019, la croissance des importations de fruits et légumes a été supérieure à 82%.

Selon le Département des Douanes et Accises, traité par le FEPEX, le Maroc a exporté 267.360 tonnes de légumes en 2019, pour une valeur de 307,2 millions d'euros, soit 10 % de plus qu'en 2018. En ce qui concerne les fruits, le Royaume a exporté 162.939 tonnes la même année, pour une valeur de 374,4 millions d'euros, soit 4 % de plus que l'année précédente.

Parmi les principaux légumes importés par l'Espagne en provenance de nos voisins maghrébins, citons la tomate, le poivron et les haricots verts. En ce qui concerne les fruits, il convient de noter qu'ils nous ont principalement fourni des pastèques, des oranges et des framboises.

Dans le graphique ci-dessous nous pouvons voir les tonnes importées de fruits et légumes détaillés ci-dessus :



Source : élaboration ad hoc

Au cours des cinq dernières années, les fruits achetés par notre pays au Maroc ont augmenté de 162 % et les légumes de 62 %. La quantité de fruits et légumes importés par l'Espagne en provenance du pays voisin ne cesse de croître d'année en année, 430.299 tonnes de fruits et légumes ont été vendues en 2019, ce qui se traduit par une nouvelle augmentation de 8% par rapport à l'offre de 2018.

#### 2.4.2.3. *Inquiétudes concernant l'importation croissante de tomates*

Il y a des années, la signature de l'Accord de Libre-Échange a provoqué l'indignation de nombreux agriculteurs locaux, qui ont massivement manifesté contre cet accord qui donnait pratiquement totale libéralisation à l'entrée des fruits et légumes en provenance du Maroc. Importations correspondant aux mêmes produits et calendriers de production que les cultures nationales, avec la grande différence que ces importations ne devaient pas surmonter les mêmes contrôles sanitaires, de travail et environnementaux.

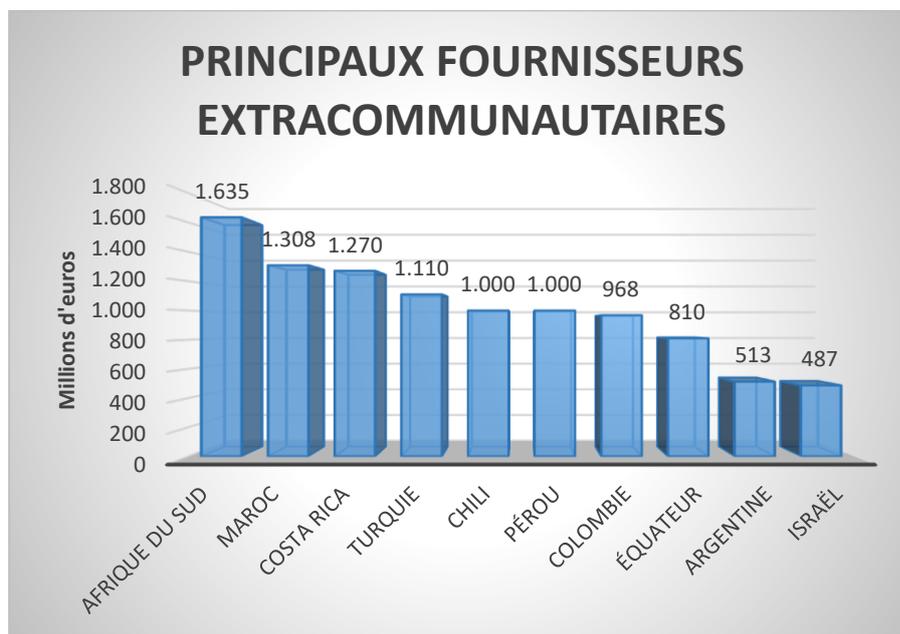
La situation de la tomate est aujourd'hui très préoccupante, les quantités importées dépassant même les prévisions après la signature de l'accord. La croissance constante des tomates marocaines importées dans notre pays ne cesse, 481706 tonnes ont été reçues en 2019 et seulement au cours des cinq dernières années, la quantité importée a augmenté de 26%.

Face à ce chiffre, nous trouvons l'envers de la médaille la quantité de tomate exportée par l'Espagne est de 767.000 tonnes, quantité qui continue à diminuer, a déjà diminué de 20% depuis 2014. Pour la campagne 2019-2020, la tendance est la même.

FEPEX exprime sa grave préoccupation face à ces données qui mettent sérieusement en péril la viabilité et la rentabilité de notre secteur agricole. Il est impossible de concurrencer les faibles coûts de production de notre pays voisin, notamment en termes de coûts salariaux et sociaux.

## **2.5. Importations européennes**

Selon les données d'Eurostat (Office Statistique de l'Union Européenne), les principaux territoires extracommunautaires fournissant des fruits et légumes aux différents pays de l'Union européenne sont l'Afrique du Sud, le Maroc, le Costa Rica et la Turquie, pour une valeur de 1.635, 1.308, 1.270 et 1.110 millions d'euros respectivement, soit 35 % du total des importations en provenance des pays tiers, soit 15,3 milliards d'euros. Il convient également de souligner les importations en provenance du Chili, du Pérou, de Colombie, d'Argentine ou d'Israël, entre autres.



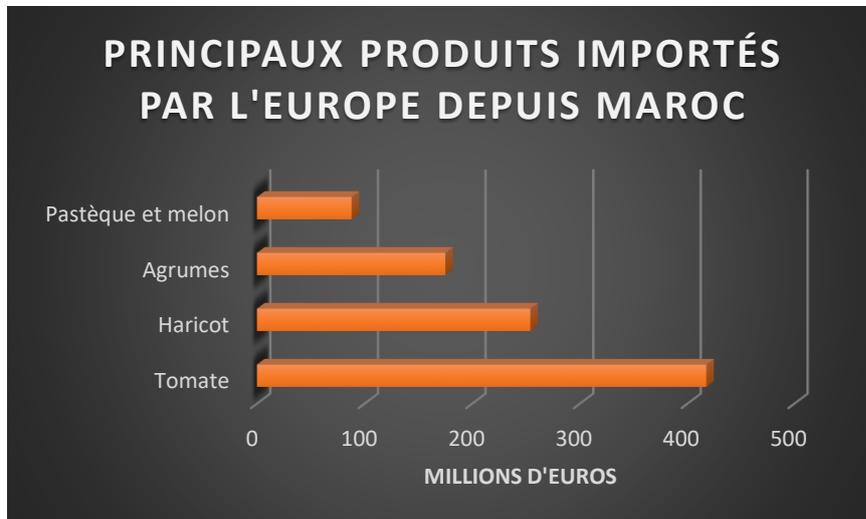
Source : élaboration ad hoc

Nous examinerons ici le cas du Maroc, le deuxième pays extracommunautaire qui fournit plus de fruits et légumes à l'Europe, environ 90% de sa production est exportée vers l'Europe. Selon le FEPEX, les importations en Europe en provenance du Royaume ont

augmenté au cours des cinq dernières années de 53,6 % pour les fruits et de 26 % pour les légumes.

Si nous remontons un peu plus loin dans le temps, il est appréciable de constater que les importations communautaires en provenance d’Afrique du Sud, du Maroc, du Costa Rica et de la Turquie ont été renforcées en 2016 par rapport à l’année précédente, 2015. Plus précisément, au cours de cette période, les importations du Royaume ont augmenté de 10%.

Les données de croissance suivantes concernant les importations communautaires en provenance du Maroc ont été obtenues en 2016 par rapport à 2015. En ce qui concerne les légumes, ils ont atteint une valeur de 921 millions d’euros, soit 8 % de plus. La tomate a été le produit phare avec une croissance de 6% et 417,7 millions d’euros, suivie de loin par le haricot vert avec 254 millions et une croissance de 3%. Si nous analysons les fruits, ils ont atteint une valeur de 465 millions d’euros, soit 12% de plus qu’en 2015. Les agrumes ont été les fruits les plus désirés avec 175 millions d’euros et 8% de plus, suivis par les rois de l’été, la pastèque et le melon avec 88 millions d’euros et 7% de plus.



Source : élaboration ad hoc

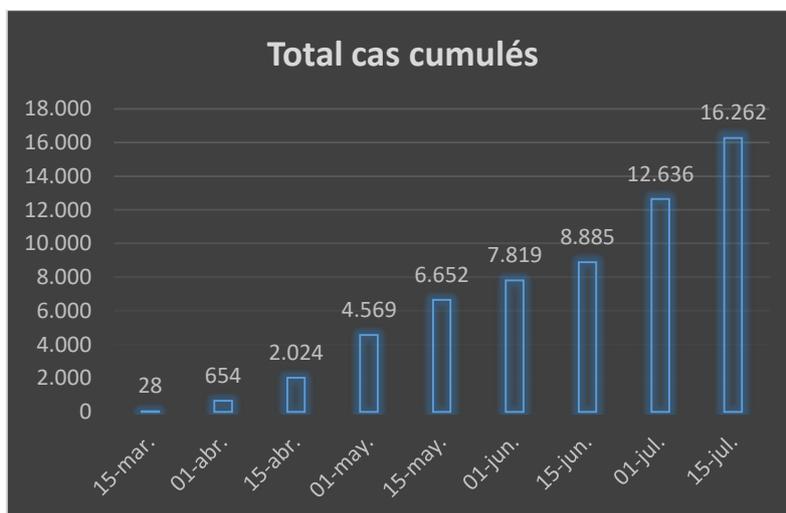
Ces données fournies par FEPEX mettent en évidence le rôle fondamental que les pays tiers acquièrent dans les importations en Europe, ainsi que la nette tendance à la diversification des produits, puisque l’éventail offert est de plus en plus large.

### 3. L'ACTUALITÉ : LA PANDEMIE DE COVID-19

#### 3.1. Comment le virus a-t-il affecté le royaume du Maroc ?

Le virus du COVID-19 est officiellement arrivé au Maroc le 2 mars 2020 avec un premier cas provenant de l'Italie, en tant que patient zéro du Royaume. À partir de cette date, des mesures ont été prises pour prévenir la propagation de la pandémie. À la suite de la découverte du cas du premier patient, une mesure a conduit à une autre et, en un peu moins de 10 jours, toutes les frontières (maritime, terrestre et aérienne) ont été fermées, l'éducation a été paralysée par la fermeture des crèches, des écoles, des lycées et des universités, toutes sortes d'établissements destinés aux loisirs ont été affectés par leur fermeture (bars, cafés, théâtres, cinémas, hammans, salles sportives...), et même les transports publics ont vu leur capacité limitée. Toutes ces mesures avaient déjà été prises le 16 mars et l'état d'urgence sanitaire a été déclaré le 19 mars.

Le Gouvernement marocain a agi à grande vitesse, puisque le premier cas a été détecté jusqu'à la mise en place de toutes les mesures visant à prévenir la propagation du virus, il ne s'est écoulé que deux semaines. Il est vrai que le 20 avril, 3.046 cas positifs avaient déjà été détectés et le nombre de décès était passé à 143, les régions les plus touchées étant Casablanca-Settat et Marraquech, avec respectivement 840 et 739 cas.

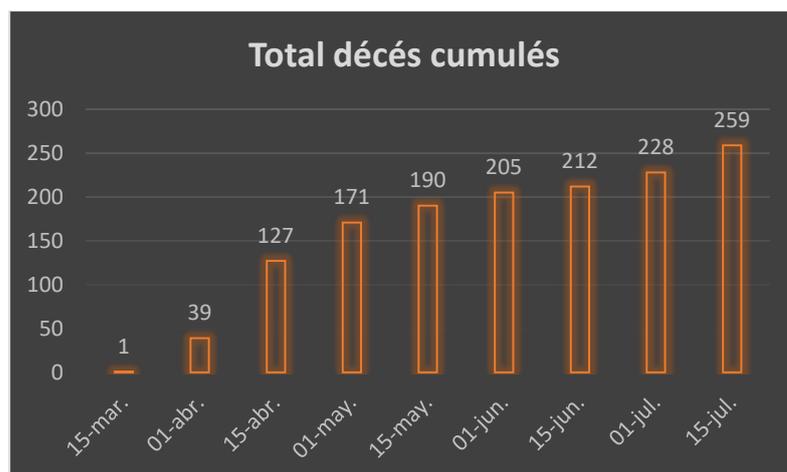


Source : élaboration ad hoc

Bien que ce virus ait atteint le Royaume sur la pointe des pieds, il devient de plus en plus puissant. Depuis que l'état d'alarme a été déclaré en mars, contrairement à d'autres pays où la fameuse courbe s'est stabilisée et a même cessé de croître, dans le cas du Maroc, il continue de croître sans relâche, n'est jamais resté stable ou n'a cessé de décroître. Ce qui

est encore plus alarmant, c'est d'analyser les données les plus récentes et de pouvoir constater que dans la période allant du 15 juin au 15 juillet, plus de 45 % des cas diagnostiqués sont concentrés dans le pays.

En ce qui concerne le nombre de décès, le très faible pourcentage de décès est surprenant. Dans l'hypothèse où les données officielles seraient exactes, nous nous trouverions face à un taux de mortalité de seulement 1%.



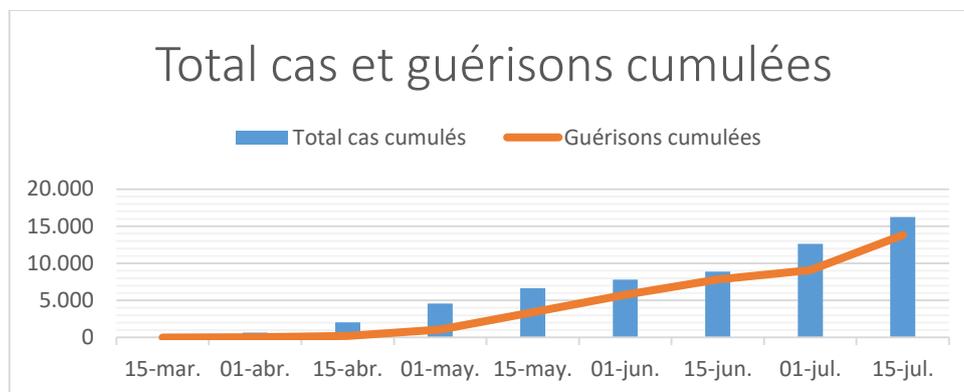
Source : élaboration ad hoc

Il est positif d'analyser le graphique des patients guéris et de pouvoir conclure que 35% des personnes guéries sont concentrées dans la première quinzaine de juillet. Ces dernières semaines, le nombre de personnes vivant avec le virus a augmenté rapidement.



Source : élaboration ad hoc

Le graphique ci-dessous montre que, bien que le nombre de personnes infectées ait augmenté de façon exponentielle au cours des dernières semaines, le pourcentage de personnes guéries a augmenté à un rythme élevé.



Source : élaboration ad hoc

### **3.2. L'impact de la pandémie sur l'économie marocaine**

Selon une enquête réalisée par la Haute Commission de Planification (HCP) entre le 1er et le 3 avril, cinq entreprises sur neuf auraient temporairement cessé leurs activités, tandis qu'une entreprise sur neuf aurait définitivement cessé ses activités. Les secteurs les plus touchés ont été ceux du logement et de la restauration avec 89% des entreprises paralysées, suivi par le secteur du textile et du cuir qui a vu 76% de ses entreprises fermées, ainsi que 73% des entreprises métallurgiques et chimiques ont cessé leurs activités, et enfin, 60 % des entreprises du secteur de la construction ont perturbé leur fonctionnement.

Toute cette situation jette une ombre sur les années d'essor que le Royaume commençait à vivre, car ses communications avec l'UE étaient de plus en plus consolidées et avaient réussi à se faire une place, en devenant des exportateurs prioritaires vers le continent européen dans certains secteurs de base.

#### **Le tourisme**

Au moins 500.000 emplois et 8.500 entreprises dont l'activité est directement ou indirectement liée au secteur hôtelier sont aujourd'hui menacés. En analysant les données et les prévisions de tout ce qui se passe, il n'est pas exagéré de dire que nous sommes face à un cataclysme sans précédent.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le nombre de touristes devrait diminuer de 20 à 30 % d'ici à 2020, ce qui est inhabituel étant donné qu'avec la crise de 2009, le nombre de voitures particulières n'a baissé que de 4 %. La situation est encore aggravée par l'étude de l'origine de la plupart de ces touristes et la découverte qu'une grande partie d'entre eux viennent d'Europe, continent qui se trouve actuellement face à une guerre sanitaire sans précédent.

### **L'automobile**

Cette crise sanitaire a également provoqué la paralysie de deux géants de l'industrie automobile marocaine, Renault à Tanger et Casablanca, et PSA à Atlantic Free Zone. Environ 17.000 personnes ont vu leur emploi gelé car elles travaillaient dans l'une de ces deux usines. Le nombre total d'emplois concernés pourrait atteindre 180.000 et le dysfonctionnement de 250 fournisseurs d'équipements automobiles.

Ce secteur a représenté 27% du total des exportations du pays en 2019, cette année il est prévu une chute inhabituelle, par rapport aux 7 milliards d'euros en volume qui ont été obtenus en 2019. Poursuivant les mesures dictées, afin d'éviter une seconde vague de reprise, toutes les foires et salons du secteur ont également été annulés.

### **Le textile**

Ce secteur est confronté à un double problème : d'une part, la demande étrangère a considérablement diminué (60 % concentrée entre l'Espagne et la France), et d'autre part, le problème de l'approvisionnement en matériaux, dont la plupart proviennent d'Asie.

Selon l'Association marocaine des industries textiles et de l'habillement, 1.200 entreprises textiles ont été touchées, soit 160.000 personnes.

### **Le transport et la logistique**

La paralysie du transport aérien et les pertes millionnaires qui en ont résulté pourraient mettre en péril 225.000 emplois. En ce qui concerne le transport portuaire, il n'est opérationnel que pour le transport de produits agroalimentaires, chimiques et pharmaceutiques, et pour les opérations de transbordement. En effet, cet été, la frontière a finalement été fermée aux passagers en provenance d'Europe, qui rentrent chaque année au Maroc dans l'opération dite du Déroit, décision prise par le gouvernement marocain afin de contrôler ainsi l'arrivée de cas importés de Covid-19.

En ce qui concerne les transports ferroviaires et terrestres, leur fonctionnement a également été perturbé par des ordonnances d'assignation à résidence en avril et mai.

### **L'industrie extractive**

L'industrie extractive pourrait être affectée par l'économie mondiale, mais pour le moment l'empire du phosphate du groupe OCP n'a pas été affecté malgré toutes les perturbations que nous vivons dans tous les autres secteurs.

Il a été confirmé par l'Agence Nationale des Ports (ANP) que l'activité du port de Jorf Lasfar n'a pas subi de conséquences sur son fonctionnement en ce qui concerne le complexe de l'OCP, la centrale thermique ou d'autres unités industrielles.

### **3.3. La pandémie et le secteur agroalimentaire**

Le monde a pris un virage à 180 degrés et tout a été bouleversé, mais si quelque chose est resté stable et n'a pas été perturbé par le chaos et l'incertitude, c'est la production de fruits et légumes et l'approvisionnement en fruits et légumes. Il est juste de dire qu'au début de l'état d'alarme, la population est entrée dans le chaos par crainte de la pénurie alimentaire, ce qui a provoqué momentanément l'insuffisance de produits de base tels que la tomate, l'oignon et la pomme de terre, bien que l'on soit parvenu peu après à continuer d'approvisionner le marché en quantités suffisantes sans crainte de pénurie.

À la suite de cette situation inhabituelle, l'approvisionnement a été à nouveau assuré et cela a été le cas jusqu'à ce jour, de même que le réapprovisionnement, puisque la production de fruits et légumes n'a pas été affectée par une rupture de la chaîne d'approvisionnement. De même, les prix, qui étaient inhabituels, se sont redressés au début de la crise, mais se sont rapidement stabilisés et sont restés stables jusqu'à présent.

Le calendrier de production et de commercialisation préétabli reste respecté, ce qui permet un approvisionnement durable et en quantités suffisantes. Le ministère de l'Agriculture et des Pêches maritimes de Rabat assure que l'approvisionnement sur le marché national est produit avec une régularité totale.

Il convient également de souligner que les flux de marchandises n'ont pas non plus été affectés, puisque les niveaux d'importation et d'exportation ont continué à fonctionner normalement sans être interrompus par aucun facteur susceptible de perturber l'approvisionnement. En outre, les agriculteurs et les professionnels du secteur des fruits et légumes ont adopté des mesures sanitaires et des contrôles d'hygiène stricts pour

assurer la sécurité de leurs travailleurs, ce qui a permis de garantir la tranquillité nécessaire au bon fonctionnement du secteur.

Toutes les mesures mises en place ont permis que, malgré la crise sanitaire et le déficit pluviométrique auquel est confronté le Royaume, les quantités produites pendant les mois de printemps et d'été aient largement couvert les besoins de la population. Le Ministère de l'agriculture, de la pêche en mer, du développement rural et des eaux et forêts (MAPMDREF) a indiqué que 105 % de cultures supplémentaires avaient été plantées au printemps. Parmi les produits mis en évidence, il convient de souligner que 209% de la quantité prévue de haricot vert, 147% de la quantité programmée de courgettes, 127% de la prévision de la tomate, 112% de la programmation initiale pour la pomme de terre et enfin, 106% de ce qui est prévu pour les oignons. Quant aux autres cultures, elles ont dépassé 90 % de la superficie prévue. Ces productions couvriront les besoins des consommateurs de juin à décembre.

En ce qui concerne les céréales et les légumineuses, elles ont également suivi le cours qu'elles avaient marqué, et dans ce cas les importations ont réussi à assurer l'approvisionnement réclamé par la population. Il convient de souligner l'augmentation conjoncturelle des farines et semoules, les moulins ont augmenté leur rythme et ont ainsi réussi à satisfaire la demande des clients.

En ce qui concerne les exportations, source de recettes indispensable pour le territoire marocain, les produits horticoles ont enregistré une croissance au cours du premier semestre 2020 de 3% par rapport à la campagne précédente, atteignant les 876.000 tonnes exportées, les fruits rouges ont également connu une forte augmentation avec une augmentation de 27% des fruits exportés, ce qui s'est traduit par 68400 tonnes. Mais le revers de la médaille, c'est les agrumes, qui ont vu leur volume exporté chuter de 30%, même s'il est juste de dire que la chute n'a pas été aussi forte en raison des bons prix qui sont restés sur le marché international.

#### **3.4. Les implications de la Covid-19 sur la production alimentaire et les marchés**

Il est trop tôt pour déterminer un avenir incertain dans n'importe quel domaine, car nous nous trouvons face à un géant encore inconnu, mais nous pourrions avoir comme référence les mois précédents pour déterminer le cours de l'approvisionnement agricole et les marchés des fruits et légumes.

Il convient de souligner que le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche en Mer, du Développement Rural et de l'Eau et des Forêts a assuré à plusieurs reprises l'approvisionnement régulier de tous les produits agricoles, afin de transmettre tranquillité et stabilité à la population locale, en écartant ainsi la peur de la discontinuité.

Il convient de souligner qu'avec l'état d'alerte récemment décrété, une mesure a été mise en place le 18 mars, menée par le Ministère de l'Intérieur en collaboration avec celui de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux. Elle a consisté à établir la vente directe entre producteurs et grandes et moyennes surfaces, éliminant ainsi les marchés de gros du flux de commercialisation. Cette mesure a peut-être été imposée pour trois raisons, premièrement pour limiter le risque de contagion en sauvegardant les deux maillons de la chaîne, tant les agriculteurs que les grandes surfaces, deuxièmement pour éviter des prix abusifs de la part des marchés de gros, et troisièmement, pour accélérer la fourniture de ce type de biens. Il a duré un mois, il a été au sommet de la pandémie jusqu'à maintenant vécu.

Dès le début, des mesures de protection ont été prises dans le secteur agricole, comme l'utilisation obligatoire de masques, l'installation de cloisons ou le test de température. Des affiches contenant des procédures claires et des principes généraux de prévention sont également affichées sur tous les lieux de travail. Ces mesures ont été mises en place à toutes les échelles du flux de production et de commercialisation, depuis les exploitations, les marchés de gros, les unités de production, la commercialisation, l'administration, les services externes...

Au fil du temps, ces mesures ont été mises en œuvre de manière plus spécifique en fonction du maillon de la chaîne auquel elles s'adressaient. C'est pourquoi, au mois de mai, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche en Mer, du Développement Rural et des Eaux et Forêts a présenté une adaptation du protocole de conduite, afin de fournir des procédures et un cadre approprié aux exigences requises par l'ensemble sanitaire.

Ce protocole a été divisé en deux grandes sections, en premier lieu celle qui s'adresse aux professionnels et aux opérateurs du secteur agricole. Cette partie englobe les nombreux procédés à développer dans les exploitations agricoles, unités de conditionnement, transformation, chaîne logistique... Et la deuxième grande approche concerne les services administratifs des Départements de l'Agriculture. La Commission estime que ce sont les services administratifs qui doivent saisir les instruments nécessaires pour maintenir le

rendement dans le domaine de la production, de la transformation et de la commercialisation. Le Ministère a publié des circulaires afin d'informer toutes les personnes concernées et de créer ainsi un cadre de travail structuré garantissant ainsi la sécurité et l'hygiène de tous les membres du secteur agricole.

Ci-dessous, nous pouvons voir de différentes images actuelles des conditions dans lesquelles doivent travailler au Maroc les employés appartenant au secteur des fruits et des légumes. Sur les trois premières photos, nous pouvons observer des travailleurs effectuer des travaux d'emballage sur les lignes de production et de récolte sur le terrain.



Sur la suivante image, nous pouvons contempler un groupe de conditionneuses recevant une formation sur les mesures d'hygiène et de sécurité qu'elles doivent respecter. Enfin, sur la dernière photo, nous pouvons voir les travaux de désinfection effectués dans les installations d'une entreprise de fruits et légumes.



### **3.5. Les mesures pour atténuer les conséquences négatives dans le secteur agroalimentaire**

Grosso modo, nous pouvons souligner que le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, malgré la situation irrégulière dans laquelle ils se trouvent, en raison de la crise sanitaire et du déficit pluviométrique, a réussi à maintenir cette année un niveau régulier de production agricole couvrant ainsi les quantités demandées par les citoyens marocains.

Dans le but de pallier la menace de ce virus, rassurer et faire connaître aux citoyens le sentiment d'un pays stable, le Gouvernement Marocain a élaboré un vaste programme avec une grande diversité de mesures pour les secteurs stratégiques de son territoire. Il est vrai que le secteur agricole est probablement l'un des moins vulnérables face à cette crise sanitaire, puisqu'il continue à fonctionner régulièrement et qu'il a déjà un créneau entre les principaux marchés européens, même si certaines mesures visaient celui-ci.

L'une de ces mesures a été l'annulation de la principale foire du pays dans le Secteur de l'Agriculture, SIAM, le Conseil d'Administration de celle-ci avec le Ministère de l'Agriculture, ont créé une plate-forme virtuelle où toutes les entreprises participant au

salon de cette année pourraient exposer et commercialiser leurs produits par le biais en ligne, tout en facilitant la logistique nécessaire liée à l'acquisition de produits par le biais de ce portail web.

Une autre mesure a consisté à supprimer les droits de douane sur les légumineuses telles que les haricots blancs, les lentilles, les pois chiches, les fèves et le blé dur au cours des mois où l'état d'alerte a duré. Ils ont ainsi assuré que la production locale de ces produits souffrirait d'un avantage sur les prix, en particulier dans les mois précédant le ramadan, où leur demande augmente considérablement.

La dernière des mesures à souligner était que les coûts de préservation des stocks des produits finis ont été pris en charge par le Gouvernement Marocain pendant l'état d'alerte et jusqu'à ce que l'activité soit revenue à la normale. Le Gouvernement a également pris en charge le coût des navires qui devaient se rendre dans des pays à risque, où ils devaient être mis en quarantaine. En outre, les mesures visant à garantir l'exportation régulière de produits locaux ont été renforcées.

### **3.6. Les principaux cas de Covid-19 dans des entreprises espagnoles**

Jusqu'à la fin du mois de juin, les cas les plus graves de la Covid-19 avaient eu lieu dans deux entreprises espagnoles de fraises et d'autres produits horticoles, situées dans les territoires de Larache et de Rabat. Les entreprises où se sont produites ces infections massives ont été Frigodar, dont le siège se trouve dans la province de Séville, avec 457 cas diagnostiqués, et la navarraise Natberry avec 103 positifs parmi ses travailleurs. Les accès aux communes et villages où se trouvent ces usines ont été restreints afin de tenter de maîtriser l'épidémie.

La principale raison de cette flambée massive est que les moyens de transport pour le transport des journaliers ne disposent d'aucune mesure d'hygiène ou de sécurité sanitaire, car ces transferts ont lieu dans des remorques où elles sont pratiquement surpeuplées. Cela expliquerait pourquoi les mesures de protection dans la plante comme l'utilisation du masque obligatoire, test de température ou cloisons parmi les travailleurs n'auraient servi à rien.

Il convient également de noter que dans le cas de Frigodar, le Caid de la région, ayant pris connaissance des premiers cas de contamination, a commencé à effectuer des tests massifs, ce qui a entraîné une augmentation exponentielle du nombre de personnes

infectées, les travailleurs et les membres de leur famille ont été infectés par le virus car il s'agit d'une zone géographique très dispersée.

## 4. ACTUALITÉ : LA FRAUDE AU RÉÉTIQUETAGE DES FRUITS ET LÉGUMES

### 4.1. En quoi consiste cette pratique ?

Cette pratique frauduleuse est pratiquée dans le secteur agricole de notre pays depuis plus de 20 ans, il suffit de demander à n'importe quel agriculteur de la région d'Almeria, ils sont tous au courant de ce qui se passe. Ce sont eux-mêmes qui vous confirment que c'est une réalité qui a toujours existé, la différence étant qu'il s'agissait auparavant de cas isolés et que cela devient de plus en plus fréquent.

L'action considérée comme fraude consiste dans l'arrivée de camions en provenance du nord du Maroc, notamment de la zone d'Agadir, de là ces camions sont transportés par bateau jusqu'aux ports d'Algeciras ou de Motril. Une fois débarqués dans ces ports, ils partent pour Almeria, ou parfois la côte de Grenade.



Source : élaboration ad hoc

Ils arrivent à Almeria à l'aube, ce sont des camions sans aucun marquage et immatriculés au Maroc. Les marchandises qu'ils transportent, bien qu'initialement principalement des tomates, se sont aujourd'hui étendues à une grande variété de produits (tomates, haricots, poivrons et courgettes). Ces produits sont confectionnés dans des boîtes en carton noires ou brunes sans étiquetage ni marque les identifiant.

Ces caisses sont déchargées à minuit dans des entrepôts d'Almeria, le produit y est changé de boîte, celles-ci sont étiquetées et repartent dans les camions marocains à destination de l'Europe.

Bien que la raison de cette pratique soit évidente, qui frôle au moins l'immoralité, le manque d'éthique et le manque de professionnalisme de la part de certains entrepreneurs et membres du secteur, ce sont les incitations économiques qui les poussent, achètent au prix du marché marocain et vendent au tarif de l'Union européenne. Pour nous donner une idée, la tomate d'Almeria avoisine actuellement les 50 centimes d'euro, tandis que le prix de la tomate marocaine oscille entre 16 et 20 centimes d'euro, prix auquel un agriculteur d'Almeria ne pourrait jamais rivaliser avec les coûts élevés auxquels il doit faire face.

Les produits horticoles marocains sont cultivés dans des conditions qui diffèrent de celles requises en Espagne, n'ont pas besoin de certificats de garantie et de sécurité alimentaire, ni de traitements phytosanitaires réglementés. Les coûts de main-d'œuvre et les conditions de travail exigées en Espagne ne sont pas non plus liés à ceux qui sont nécessaires au Maroc.

Dans cette pratique frauduleuse, les produits sont étiquetés dans des entrepôts d'Almeria, dont l'étiquetage légal doit contenir la traçabilité de l'agriculteur, départ, production, variété, date de récolte... En définitive, l'ADN du produit. Je veux dire par là que le cas est bien plus grave qu'il ne semble à première vue, si l'un de ces lots est analysé à destination et si des résidus ou des traces de produits phytosanitaires utilisés à mauvais escient y sont détectés, peut être une véritable ruine pour le prétendu agriculteur, qui n'a rien à voir avec le produit analysé. Il est donc tout à fait compréhensible que le secteur soit scandalisé et continue de lutter pour que justice soit faite.

Par ailleurs, si ça ne suffisait pas, nous sommes confrontés au problème que les produits marocains sont récoltés à la source quelques semaines avant le début des campagnes d'Almeria. Les camions chargés de légumes arrivent à Almeria pour un faux étiquetage

avant le début des productions locales, ce qui provoque la vente aux marchés internationaux à l'avance. Au moment où commencent les premières productions d'Almeria, les réfrigérateurs des supermarchés européens sont pleins de produits, ce qui provoque la chute des prix, provoquée par une offre excédentaire et une demande insuffisante.

En cherchant à connaître l'organisme responsable de cette irrégularité, nous constatons que ce n'est pas la législation douanière qui établit les contrôles d'étiquetage et d'emballage. Pour les marchandises en provenance de l'extérieur de l'Union Européenne, la responsabilité en incombe au SOIVRE (Secrétariat d'État au Commerce), qui est chargé du contrôle de l'étiquetage, des calibres, de la qualité et de l'importation. Une fois que la marchandise a été importée, elle relève de la compétence de la communauté autonome, en l'occurrence de la Junta de Andalucía.

Les associations qui ont fait connaître cette pratique se plaignent de l'insuffisance des contrôles douaniers, car dans les ports frontaliers les agents vérifient les CMR mais ne contrôlent en rien la cargaison, et encore moins l'étiquetage, l'emballage ou l'origine réelle des produits.

#### **4.2. La voix de cette grande fraude**

La fraude à l'étiquetage en provenance du Maroc ne frappe personne à l'improviste, elle se produit depuis au moins deux décennies. Il y a quelques années, des associations comme COAG (Coordinatrice des Agriculteurs et Éleveurs), ASAJA (Association Agraire Jeunes Agriculteurs) et Coexphal se sont fait écho de ce problème, mais peu ou pas du tout de progrès dans son éradication.

Ce qui est certain, c'est qu'il a fallu attendre l'arrivée des associations plus jeunes, comme c'est le cas de Agricultura Viva en Acción et ANSEPRIM (Association Nationale du Secteur Primaire) pour frapper à la table et dire stop, il faut respecter les politiques de sécurité alimentaire. N'est-ce pas suffisant avec le libre-échange favorisé par nos voisins marocains dans le secteur agricole? Ils ont de plus en plus de droits et d'obligations, jusqu'où irons-nous ?

C'est cette accumulation de désaccords, d'irrégularités et d'injustices qui a conduit à la production et à la diffusion du documentaire "Champs vivants, champs morts", le 31 octobre 2019 sur YouTube, par l'association Agricultura Viva en Acción, dans le but de

transmettre cette situation au Parlement Européen, ils veulent leur montrer la fraude que nos agriculteurs vivent depuis deux décennies, et que ce qui était autrefois une action sporadique et ponctuelle, est maintenant devenu de nombreux camions traversant nos routes sans entrave aucune.

Le reportage montre l'itinéraire suivi par les camions du port d'Algeciras jusqu'à ce qu'ils arrivent à des entrepôts d'Almeria, et met en évidence le manque ou l'absence de contrôle douanier en ce qui concerne les marchandises transportées par ces véhicules. Les camions arrivent du Maroc et sont scellés à destination de la France, à Almeria brisent le sceau international, car ils font l'arrêt pour changer les produits de boîte et les étiqueter avec traçabilité et prix de vente espagnol. Une fois étiquetés, les produits continuent leur destination initiale, l'Europe.

De nombreux hauts responsables des différentes associations impliquées et aussi des agriculteurs qui ont passé toute leur vie dans le secteur, qui font entendre leur voix sur ce qui se passe, qui sont tous d'accord sur quelque chose, affirment que c'est une réalité et qu'il faut l'éradiquer rapidement, car cela commence à devenir intenable. Les producteurs de ce documentaire affirment que son objectif est de montrer à l'opinion publique le sentiment d'abandon de nos agriculteurs, tout en mettant en danger la santé du consommateur.

Par ailleurs, l'Agence pour la Sécurité Alimentaire, qui relève du Ministère de la Santé, déclare que les produits d'origine marocaine qui entrent en Espagne le font de manière légale. Cet organisme précise que les produits d'origine marocaine satisfont aux exigences de l'UE, à savoir:

1. Être en possession d'un certificat phytosanitaire (délivré par le Maroc et non contrôlé en Espagne).
2. Contrôles douaniers (responsabilité du port d'Algeciras dans le cas où l'entrée du camion est par cette voie)
3. Notification préalable au bureau de douane de cette arrivée.
4. Être inscrits au registre officiel des importateurs.

L'Agence indique aussi clairement que l'étiquetage frauduleux est déjà un autre sujet, qu'il s'agit bien de fraude, mais qu'il relève entièrement de la compétence de la Junta de Andalucía.

L'association Agricultura Viva en Acción a porté le reportage au Conseil d'Agriculture de la Junta de Andalucía, où la récemment nommée Conseillère d'Agriculture Carmen Crespo a refusé de faire des déclarations, car elle a indiqué qu'ils préféreraient enquêter eux-mêmes sur le sujet, plutôt que de se positionner ou de rendre public leur avis.

Par ailleurs, parmi les agriculteurs concernés eux-mêmes, il est dit que des lots de produits marocains librement achetés en Espagne sont également annoncés sur des sites web, ces personnes se demandent comment savoir si ces fruits et légumes proposés ont été soumis aux contrôles de sécurité alimentaire exigés par l'UE et si leur entrée est réellement réglementée.

#### **4.3. Six entreprises d'Almeria soumises à l'enquête**

Quelques semaines après avoir vu le documentaire créé par Agricultura Viva en Acción, le Conseil d'Agriculture, Élevage, Pêche et Développement Durable ont mis le turbo et ont commencé à enquêter et à expédier les entreprises qui commettaient des irrégularités en matière d'étiquetage frauduleux. À la fin de l'année dernière, Carmen Crespo Conseillère d'Agriculture, a expliqué que cette pratique est vraie et que la plupart des produits étiquetés illégalement proviennent du Maroc.

La pratique de ce type d'activités a conduit fin 2019 à 256 inspections dans des coopératives d'Almeria, soit plus du double de l'année précédente. Ces inspections ont conduit à une enquête sur au moins six entreprises d'Almeria, en raison de possibles irrégularités en matière d'étiquetage frauduleux. Ces entreprises contrevenantes s'exposent à des amendes allant de 4.000 à 3 millions d'euros, en fonction de la gravité de leurs actes.

La même Conseil d'Agriculture de la Junta de Andalucía a confirmé que la systématique consistait effectivement à recevoir ces camions dans des entrepôts d'Almeria, une fois-là, les fruits et légumes qu'ils transportaient étaient échangés de caisses et étiquetés comme produit espagnol, et rentraient en France.

Alors que les enquêtes restent ouvertes et que la Junta n'exclut pas d'ouvrir d'autres dossiers, les associations pionnières de ce mouvement, ANSEPRIM et Agricultura Viva en Acción, ont demandé à l'Administration Andalous le 19 novembre 2019, sous le couvert de la loi sur la transparence, que les noms des six entreprises faisant l'objet de

l'enquête soient rendus publics et que l'accès à ces dossiers leur soit facilité. Demande rejetée par la Délégation Territoriale de Almeria, le 30 janvier 2020.

En réponse à ce manque de transparence, le 12 mars 2020, ANSEPRIM et Agricultura Viva en Acción ont déposé une requête formelle auprès du Ministère de l'Agriculture de la Junta de Andalucía, demandant leur comparution dans les dossiers de sanctions ouverts, ainsi que la fermeture conservatoire des entreprises expédiées. Ces associations ont également pris contact avec les principales organisations de consommateurs et d'utilisateurs afin de leur permettre d'être présentes lors des exercices d'actions sur les entreprises en cause.

Pour le moment, on sait à peine plus, les procès sont toujours ouverts, quand fin 2019 ils ont commencé à enquêter sur les entreprises responsables de ces irrégularités, il a été confirmé que ces procès dureraient environ dix mois. Il est vrai qu'à partir du deuxième trimestre de 2020, avec l'arrivée de la pandémie de Covid-19, les contrôles douaniers ont dû devenir plus restrictifs et il est fort probable que les entreprises en infraction n'ont pas osé à poursuivre cette pratique de manière aussi éhontée qu'elles l'avaient fait jusqu'à présent. Pour ces raisons et parce que tous les organismes de l'état et des communautés autonomes se sont concentrés sur la gestion de la pandémie, a conduit à ne pas publier davantage d'informations sur la question de l'étiquetage frauduleux des produits horticoles en provenance du Royaume du Maroc.

## **5. ÉTUDE DES ENTREPRISES AGRICOLES ESPAGNOLES INSTALLÉES AU MAROC**

14% des entreprises espagnoles installées au Maroc sont liées au secteur primaire, dont 70% appartiennent au secteur de la pêche, 28% sont des entreprises agricoles et 2% à l'activité liée à l'aviculture.

Compte tenu du nombre important d'entreprises horticoles espagnoles installées dans le pays marocain, et qui est l'un des principaux secteurs du pays voisin et de notre pays, nous avons mené une étude pour connaître et analyser les caractéristiques de ces entreprises, les services qu'elles offrent et surtout les avantages et les inconvénients qui les ont conduits à installer un centre de travail au-delà de nos frontières.

Les entreprises qui ont participé à cette étude ont été tirées de la base de données publiée par ICEX le 7 novembre 2019. Ce document contient les données d'un total de 352

entreprises espagnoles opérant dans le pays maghrébin, dont 27 sont directement liées au secteur en question.

Pour la réalisation de cette étude a été élaborée une enquête qui a été distribuée aux entreprises espagnoles horticoles établies au Maroc. Dans un premier temps, j'ai pris contact par téléphone avec chaque entreprise qui fait partie de la population de cette étude, dans le but d'offrir un traitement individualisé et personnel à chacune d'entre elles. À la suite de cette première prise de contact, j'ai envoyé le questionnaire à l'adresse électronique et au service le plus approprié, selon les informations qu'elles ont fournies. Troisièmement, quelques semaines plus tard, à celles dont il n'avait pas obtenu de réponse, j'ai renvoyé l'e-mail en leur garantissant la protection de leurs données et en essayant de leur donner la confiance nécessaire pour qu'elles se montrent disposées à remplir l'enquête.

Après le dur labeur accompli pour réussir cette étude, très peu d'entreprises ont décidé de collaborer, moins que je ne l'aurais souhaité après tout cet effort. En raison de la situation critique que traverse l'Espagne et notre province, à conséquence de la pandémie qui a tout bouleversé depuis plusieurs mois, il m'a été impossible de rendre visite à ces entreprises et de demander personnellement leur collaboration. Enfin, cinq entreprises au total ont cédé pour me fournir les informations requises.

De toute façon, sur la base des informations que j'ai obtenues, j'ai réussi à élaborer une étude hautement représentative, à partir de laquelle j'ai obtenu des informations remarquables sur l'investissement du secteur agricole espagnol dans le pays maghrébin.

### **5.1. Enclaves principales pour les entreprises espagnoles au Maroc**

Sur la carte que nous trouverons un peu plus loin, segmenté par les différentes zones qui composent le Royaume du Maroc, nous pouvons observer les régions dans lesquelles se répartissent les entreprises espagnoles horticoles, étant la région de Souss-Massa la préférée par le secteur agricole espagnol, la plupart d'entre elles situées dans les environs de la capitale de cette région, Agadir.

Comme nous pouvons observer sur la carte ci-dessous, Agadir est la destination préférée des entreprises agricoles espagnoles pour différentes raisons importantes, telles que sa tradition horticole, ses conditions climatiques et pédologiques favorables pour la culture sous serre, sa richesse naturelle et ses potentialités agricoles.



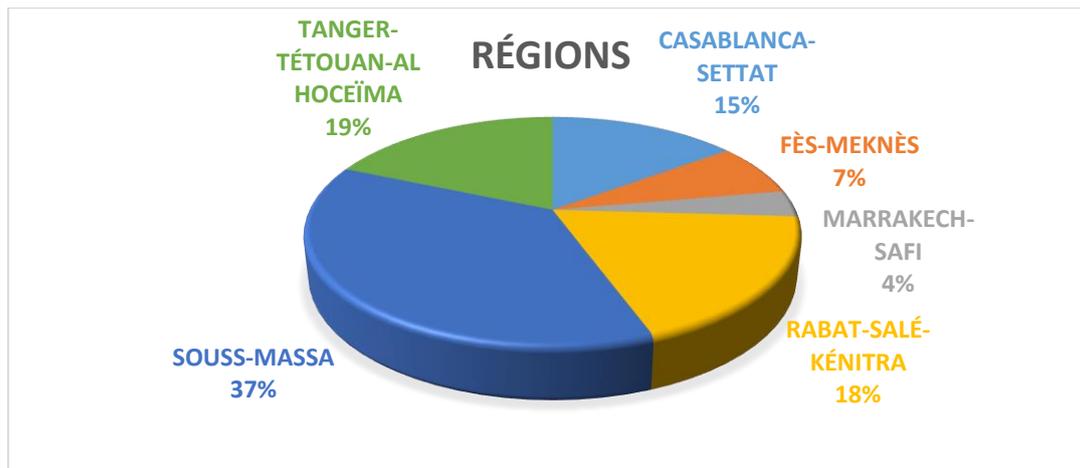
Source: élaboration ad hoc

La deuxième enclave préférée des Espagnols est Larache, la destination privilégiée dans la zone du nord, probablement en raison de sa bonne situation géographique à cause de sa proximité avec le port de Tanger, où ils embarquent la plupart des fruits et légumes destinés à l'Union Européenne.

De plus, les environs de Casablanca et Kenitra sont une autre enclave attractive des investissements agricoles espagnols, régions situées également dans le nord du pays, bien que la destination par excellence reste la région de Souss-Massa.

Il est à noter qu'en plus des entreprises de fruits et légumes, on observe depuis quelques années une nette tendance à l'investissement d'entreprises indirectement liées à ce secteur, telles que celles qui produisent et fournissent des plastiques pour serres, tréfilage, fabrication de machines, outils agricoles, produits chimiques, engrais, semences, protection des cultures...

Dans le graphique circulaire ci-dessous, il est possible d'observer de manière très visuelle quel pourcentage d'entreprises espagnoles horticoles sont installées dans chaque région du Maroc.



Source: élaboration ad hoc

## **5.2. Principales caractéristiques des entreprises collaboratrices**

Tel que je viens de l'exposer un total de cinq entreprises ont finalement fait partie de l'échantillon de cette étude, car ce sont elles qui ont fourni les données demandées dans l'enquête qui leur a été envoyée. Les entreprises partenaires ont été les suivantes :

- S.A.T. AGRÍCOLA PERICHAN (EN MARRUECOS OPERA COMO PERIROC S.A.R.L.)
- ENZA ZADEN ESPAÑA S.L.
- OMARA TRADING S.A.R.L.
- RIJK ZWAAN IBÉRICA S.A.
- TERRA AGRONÓMICA ESPAÑA S.A.

### **RÉGION**

Notre échantillon suit la tendance générale des autres entreprises, puisque trois d'entre elles ont leur principal centre de travail dans la région de Souss-Massa, notamment sur le territoire d'Agadir. Par ailleurs, Terra Agronomica España se trouve dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et, enfin, Omara Trading opère principalement dans la région de Casablanca-Settat, bien que toutes les deux indiquent dans leurs réponses qu'elles disposent également d'installations dans la région d'Agadir. Il est ainsi confirmé que la capitale de Souss-Massa possède des conditions favorables pour la culture en serre et qu'elle possède un grand potentiel agricole.

## CENTRE DE TRAVAIL OU DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

On a demandé aux entreprises si elles disposaient de centres de travail ou de délégués commerciaux, seul Omara Trading dispose de délégués marocains en plus d'un centre de travail, toutes les autres possèdent seulement des installations.

On leur a demandé de détailler les types d'installations qu'ils avaient situées dans le pays voisin, toutes sauf Rijk Swaan possèdent une production sous abri, en fait Agricola Perichan confirme qu'elle ne possède que de la production sous abri.

En ce qui concerne la production en plein air, seules deux d'entre elles la pratiquent, ce sont Terra Argonómica España et Omara Trading. Rijk Swaan confirme quant à lui qu'il possède un centre de recherche, c'est-à-dire des fermes d'essai, mais ne précise pas si elles sont en plein air ou abritées.

Trois d'entre elles déclarent avoir une zone de conditionnement pour la manutention des produits récoltés à la ferme, à savoir Terra Agronomica España, Omara Trading et Agricola Perichan.

En ce qui concerne la zone de commercialisation, ils affirment que toutes sauf Terra Agronomica España disposent d'installations où se trouvent des bureaux commerciaux et administratifs.

Le tableau ci-après présente toutes les données réparties ci-dessus :

	PRODUCTION EN SERRE	PRODUCTION EN PLEIN AIR	ZONE D'EMBOUTEILLAGE	ZONE DE COMMERCIALISATION	ZONE DE RECHERCHE
AGRICOLA PERICHAN	X		X	X	
ENZA ZADEN	X			X	
OMARA TRADING	X	X	X	X	
RIJK ZWAAN				X	X
TERRA AGRONOMICA ESPAÑA	X	X	X		

Source: élaboration ad hoc

## SURFACE

De notre échantillon l'entreprise qui a la plus grande surface de ferme est Omara Trading avec 2.000 hectares, suivie par Agricola Perichan avec 320 hectares, comme il ne dispose que de cultures sous serre, et enfin, Terra Agronomica España, Les entreprises plus petites disposent déjà de 115 hectares.

En ce qui concerne la surface de la zone de manutention et de commercialisation, Terra Agronomica et Omara Trading ont une surface similaire pour la manutention, 5000 mètres chacune.

Enza Zaden et Rijk Swaan ne nous fournissent pas ces données.

## **EMPLOYÉS**

En ce qui concerne le nombre de travailleurs, nous pourrions le diviser en trois grands intervalles. Dans le premier, Agricola Percihan compterait plus de 1600 employés, dans le second, Terra Agronomica et Omara Trading, respectivement 550 et 250 employés, et dans le troisième et dernier, Rijk Swaan et Enza Zaden seraient très loin avec respectivement 20 et 4 travailleurs.

## **CULTURES**

Sur les cultures, nous avons un échantillon avec une grande variété, puisque chacune des entreprises collaboratrices cultivent différents types de produits horticoles.

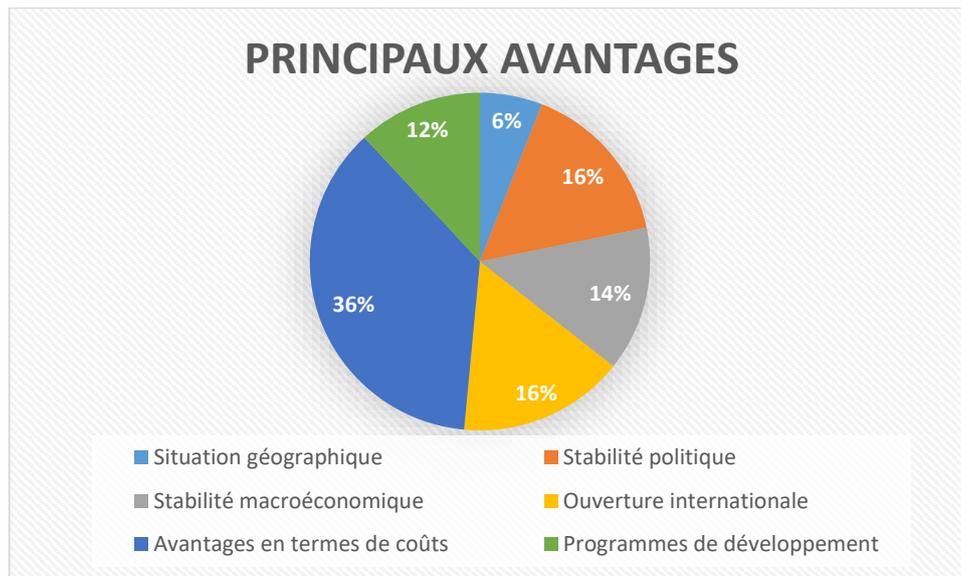
Agricola Perichan cultive principalement du haricot plat et rond, Enza Zaden se consacre à la production de tomates, de poivrons, de courgettes et de laitues, tandis qu'Omara Trading travaille des produits comme le raisin, les câpres, les pommes de terre, les fruits tropicaux et les agrumes, et enfin, Terra Agronomica se consacre à la culture des fruits rouges. D'un autre côté, Rijk Swaan produit et commercialise des semences.

### **5.3. Principaux avantages**

Nous arrivons à la partie de l'analyse la plus intéressante, c'est la partie qui m'a donné une vision réaliste du marché agricole marocain. Je me suis rendu compte que la grande variété de moyens que j'ai consultée pour l'élaboration de ce projet, bien qu'ils soient très différents, de différents domaines, approches et opinions, laissent des informations très remarquables sans les apercevoir dans une première approche.

Pour connaître les principaux avantages qui ont conduit les entreprises à implanter un centre de travail sur l'ensemble du territoire marocain, j'ai demandé aux entreprises de classer par degré d'importance les avantages qui leur étaient offerts par l'enquête, ils avaient également la possibilité d'ajouter toute autre information d'intérêt pour eux.

Le graphique ci-dessous montre le résultat obtenu :



Source: élaboration ad hoc

Le principal avantage pour faire cet investissement est le bas coût offert par le pays. En Europe, les coûts de production, salariaux et sociaux sont beaucoup plus élevés que ceux requis dans le pays maghrébin, ainsi que la complexité de trouver une main-d'œuvre efficace sur le territoire européen. Pour toutes ces raisons, avec 36% du total des votes reçus, c'est la raison principale qui pousse les entreprises à prendre cette décision.

Au Maroc, plus la main-d'œuvre requise pour un produit est importante, plus grande est l'aptitude à effectuer de telles manipulations dans ce pays. L'une des entreprises collaboratrices me donne un exemple assez simple pour que je puisse ainsi me faire une idée de ce qu'elle veut dire par cette affirmation. L'exemple est le suivant :

Pour un homme d'affaires qui vend des crevettes pelées pêchées aux Pays-Bas et qui doivent être pelées manuellement, il est beaucoup plus rentable de pêcher les crevettes, de les envoyer au Maroc, de les éplucher une à une dans le pays africain, et une fois pelées, les congeler et les renvoyer aux Pays-Bas pour être commercialisées, plutôt que de les pêcher et de les manipuler en Hollande, et pourquoi tout cela? La réponse est la main-d'œuvre bon marché du pays marocain. Cet exemple nous donne une idée assez claire de l'influence que peut avoir le coût de la main-d'œuvre pour les investisseurs étrangers.

Le deuxième et le troisième avantage, qui se partagent 16 % chacun, est la stabilité politique qu'offre le pays du fait de l'existence du monarque comme facteur de

stabilisation et de rayonnement de l'extérieur, et l'ouverture internationale à la suite de l'accord de libre-échange et de l'accord agricole signé avec l'UE.

Après ces facteurs de décision, avec un degré d'importance de 14%, les entreprises jugent remarquable la stabilité macroéconomique relative qui a récemment atteint une croissance de 5%. Suivent de très près les ambitieux programmes de développement pour le secteur, comme c'est le cas du Plan Maroc Vert, cet avantage a atteint un niveau d'intérêt de 12%.

Curieusement, la raison la moins importante pour laquelle les entreprises ont décidé d'avoir une présence géographique dans le pays voisin est la situation géographique. Bien qu'étant le pays le plus proche de l'Espagne, puisque nous sommes situés à seulement 14 kilomètres, les entreprises considèrent qu'il a pour elles un niveau d'importance de 6% par rapport aux autres avantages.

Cela peut être dû au fait que la proximité est évidente, mais il est vrai que les options pour pouvoir arriver avec la marchandise en Espagne sont limitées, elle est souvent transportée par des camions qui embarquent en ferry et arrivent aux ports de Motril et Algeciras. Il ne faut pas oublier que nous sommes confrontés à des produits périssables, dans la plupart des cas des aliments avec une durée de vie relativement courte, de sorte que ce transfert si lent que peut parfois prendre quelques jours, peut être crucial pour que le produit conserve un débouché commercial.

#### **5.4. Principaux inconvénients**

Nous arrivons au point le plus intéressant de toute cette étude, les inconvénients que les entreprises ont rencontrés, si les avantages ne nous ont pas laissés indifférents beaucoup moins les inconvénients.

Le principal inconvénient rencontré par nos entreprises est la grande difficulté dans l'administration marocaine, qui couvre plus d'un tiers du total, ce facteur influe négativement sur la décision des entreprises d'investir de 35% par rapport aux autres désavantages. Les entreprises collaboratrices ne considèrent pas que ce soit par manque de capital humain comme elles essaient de nous le faire comprendre, mais que cette inefficacité est due au manque de professionnalisme des personnes qui composent cet organisme. Vous ne trouvez que des obstacles, des inconvénients, des lenteurs et un manque d'agilité dans l'exécution de toute formalité bureaucratique.

Même certaines des entreprises qui font partie de l'échantillon en arrivent à souligner dans leurs réponses que le plus grand inconvénient qu'elle a rencontré et que personne ne vous avertit de cela, est l'existence d'un impôt révolutionnaire. Il s'agit d'une taxe qui n'est pas officiellement déclarée et qui ralentit les choses, car en fin de compte, il faut toujours passer par la caisse. Il affirme que ce devrait être le gouvernement qui essaierait de l'éviter, mais en raison du niveau culturel du pays, il est difficile que, même dans des décennies, celui-ci ne soit pas annulé.

Le manque de terrains industriels aménagés et à prix élevés est le deuxième désavantage rencontré par la plupart des entreprises, en particulier influe négativement sur leur pouvoir de décision de 26% par rapport aux autres inconvénients. D'une part, les terrains industriels, il y a suffisamment de terrains pour l'activité industrielle, ce qui se passe, c'est qu'ils sont plus chers qu'en Espagne. D'autre part, il y a un gros problème avec les terres à cultiver, c'est celui des héritiers.

Les terres agricoles au Maroc ne peuvent pas être achetées par une entreprise étrangère, seulement louées. Ces terrains proviennent de générations anciennes, qui étaient leurs propriétaires initiaux, aujourd'hui les héritiers d'un seul terrain peuvent atteindre les cinquante personnes, donc pouvoir le louer est très compliqué. Pour pouvoir louer un lopin de terre, il faut se mettre d'accord avec chacun des héritiers, puisque tous ont des droits, dans la plupart des cas, le montant d'un bail entre tant de personnes est dérisoire, donc ils ont tendance à rejeter l'offre.

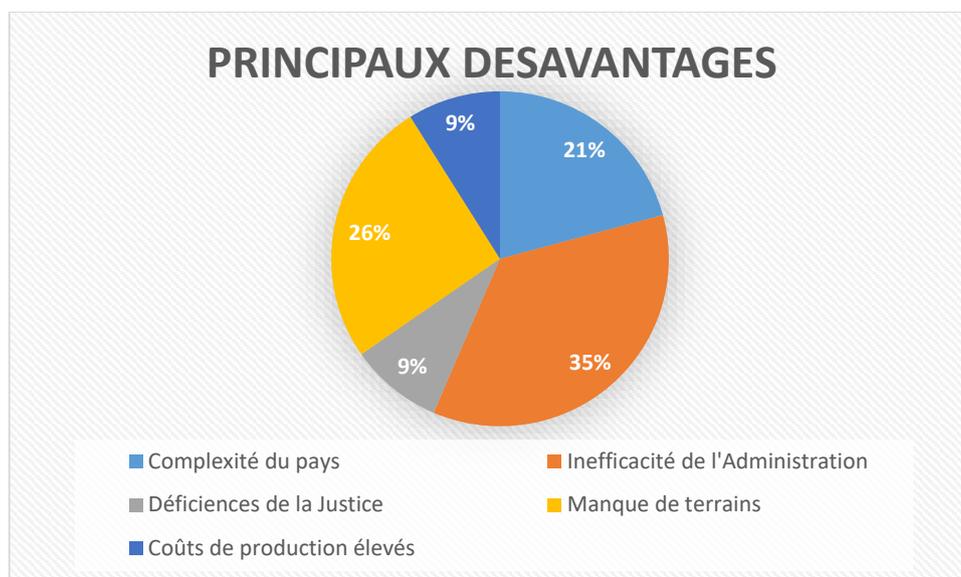
Face à la problématique de la location, en 2004 et 2007, le gouvernement a lancé l'appel d'offres pour des terrains agricoles qui avaient été jusqu'alors gérés par les entités publiques marocaines SODEA et SOGETA. À partir de ce moment-là, ces terrains pouvaient être loués par des investisseurs nationaux et étrangers pour une durée de 30 ans, prorogable jusqu'à 90 ans.

Le troisième inconvénient, avec un pourcentage de 21 %, est lié à la complexité du pays. Le Maroc est un pays où ils ont leur propre culture, bureaucratie et langue et s'y adapter est la première étape pour essayer de réussir dans votre entreprise, sinon vous devrez renoncer à votre projet ou idée.

Les quatrième et cinquième places, avec le même pourcentage, sont occupées par des raisons qui n'affectent négativement que de 9 % chacune. Les insuffisances dans le fonctionnement de la justice et le fait que la langue arabe ait entravé le développement de

son projet ne sont pas très d'intérêt pour les entreprises espagnoles, ainsi que certains coûts de production, tels que les coûts liés aux transports, à l'énergie ou aux télécommunications, n'ont pas été exagérés.

Le graphique ci-dessous montre les pourcentages de réponses fournies par notre échantillon :



Source: élaboration ad hoc

## 6. CONCLUSIONS

Dès le début, j'ai été clair sur le sujet, je voulais approfondir les connaissances sur le domaine agricole du Maroc, le Maroc dans le domaine agricole, un pays voisin mais un grand inconnu.

Souvent, nous voyons à la télévision des nouvelles d'agriculteurs espagnols se manifestant pour différentes raisons, les médias nous montrent le visage qu'ils veulent que nous connaissions, et ainsi ils nous manipulent chaque jour un peu plus. Je voulais me faire ma propre opinion sur le sujet, une opinion qui serait le résultat d'une étude approfondie et fondée sur le résultat d'un travail d'analyse ardu.

J'ai toujours voulu présenter ma thèse comme un document proche, facile à comprendre et agréable pour le lecteur, et j'espère y être parvenu. C'est pourquoi j'ai considéré approprié d'abord de situer le lecteur dans ce pays, qui recevrait des notions

fondamentales de cette culture dans le domaine agricole et qui connaîtrait les principales cultures, afin de pouvoir continuer plus tard dans le Royaume du Maroc.

Après la première prise de contact, avec l'arrivée du second bloc, nous étions prêts à creuser davantage, il était temps de savoir comment avaient été les relations avec l'Espagne et toutes les complications qui existent aujourd'hui.

Il est vrai que les agriculteurs espagnols ont beaucoup de craintes, avec l'Accord de Libre-Échange les produits marocains franchissent nos frontières sans entrave, mais je pense aussi que nous devrions cesser de les regretter et nous résigner. Le Maroc a multiplié ses productions ces dernières années, et avec les nôtres, il y a trop d'offre pour si peu de demande, mais pourquoi n'arrêtons-nous pas de nous plaindre et de chercher des alternatives ?

Pourquoi n'envisageons-nous pas de cultiver des produits qui ne sont pas viables au Maroc en raison de la qualité du terrain ou des conditions météorologiques? Pourquoi ne pas faire des recherches sur de nouvelles variétés à faible intensité de main-d'œuvre? Pourquoi ne travaillons-nous pas pour que les entreprises de transport qui transportent les marchandises soient d'origine nationale? Le problème est évident et, comme il ne va pas disparaître, je pense qu'il vaut mieux se réinventer plutôt que de continuer à se plaindre. Honnêtement, je ne pense pas que la solution soit d'éradiquer le système agraire marocain, les priver de ce pourcentage du PIB entraînerait une augmentation considérable de la pauvreté, et comme dommages collatéraux, une augmentation de l'afflux de migrants illégaux sur nos côtes.

Le troisième bloc, centré sur des thèmes pertinents d'actualité dans le système agricole marocain, est divisé en deux grands volets. D'une part, comment la pandémie de la Covid-19 affecte nos voisins maghrébins en général et dans le secteur agricole. Malgré les ressources, ils ont réussi à contrôler le virus. Les chiffres de décès sont minimes, mais sont-ils réels ?

Par ailleurs, un sujet qui a suscité beaucoup de controverses sur notre territoire et que le Maroc nie profondément, qu'en est-il de la fraude à l'étiquetage présumé? La réponse aujourd'hui est concise, tout. Nous vivons dans une société où nous avons parfois le sentiment que nous soutenons plus le voisin que nous-mêmes. Aujourd'hui, je peux dire que je comprends pleinement la frustration, l'impuissance et l'angoisse ressenties par nos

agriculteurs. Aujourd'hui, on se bat un peu plus qu'il y a quelques années pour punir cette question, mais pas assez.

Mon dernier chapitre est l'analyse des entreprises agricoles espagnoles installées au Maroc. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour créer la confiance nécessaire dans les entreprises afin qu'elles me fournissent les informations que je leur demandais, car je crois comprendre que je suis une inconnue pour elles. Il est vrai que je m'attendais à une plus grande acceptation, mais il est vrai aussi que je suis satisfaite des entreprises qui ont collaboré, parce qu'elles m'ont donné des informations indispensables pour pouvoir clore cette étude d'une manière assez complète.

Je voudrais conclure en soulignant qu'il y a beaucoup d'informations qui ne sont pas connues, que même si vous enquêtez, vous ne trouverez pas de réponse dans les médias, cette vérité vous sera donnée par les investisseurs étrangers qui ont parié sur le pays marocain, ce sont eux qui savent tout ce qui s'y passe.

Il est vrai que les coûts de main-d'œuvre sont dérisoires par rapport à ceux exigés en Espagne, et c'est le principal attrait pour les investisseurs agricoles espagnols, mais il est également vrai que tout ce qui brille n'est pas de l'or, c'est un territoire où la seule option qui existe pour y créer une entreprise réussie, c'est de s'adapter à tout, et pourtant je ne fais pas référence à ce que nous disent les médias, mais à un impôt révolutionnaire élevé qui doit déboursier tout celui qui veut y investir, ou au problème des terres arables sur lequel il n'y a guère d'écrits.

Il serait intéressant, après cette première prise de contact, de poursuivre la recherche, que nous approfondissions davantage sur le sujet, en interviewant les entreprises, en recueillant des témoignages d'agriculteurs, en remplissant un plus grand nombre d'enquêtes... Si ce travail était fait, nous aurions un résultat sans précédent, mais surtout une grande vérité jamais racontée auparavant.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

- Afrique Agriculture (2020) “Covid-19 : les opérateurs agricoles marocains continuent leurs activités” (Consultado en línea 15-06-20) <https://www.afrique-agriculture.org/articles/lessentiel/covid-19-les-operateurs-agricoles-marocains-continuent-leurs-activites>
- Agrimaroc (2016) “Le secteur agricole au Maroc” (Consultado en línea 25-03-20) <https://www.agrimaroc.ma/secteur-agricole-au-maroc/>
- Agrimaroc (2017) “Agadir: étude de développement de l’agriculture urbaine” (Consultado en línea 25-08-20) <https://www.agrimaroc.ma/agadir-lagriculture-urbaine/>
- Agrimaroc (2020) “COVID-19: Le Maroc plus que motivé à poursuivre sa production agricole” (Consultado en línea 15-06-20) <https://www.agrimaroc.ma/covid-19-production-agricole/>
- Agrimaroc (2020) “COVID-19: Plusieurs mesures prises pour renforcer la production agricole nationale et assurer des niveaux de stock confortables des denrées alimentaires” (Consultado en línea 15-06-20) <https://www.agrimaroc.ma/covid-19-production-agricole-maroc/>
- Agrodigital (2019) “Entra en vigor el Acuerdo de UE-Marruecos para extender las preferencias arancelarias al Sahara” (Consultado en línea 15-05-20) <https://www.agrodigital.com/2019/02/11/entra-en-vigor-el-acuerdo-de-la-ue-marruecos-para-extender-las-preferencias-arancelarias-al-sahara/>
- Ambientum (2018) “Marruecos y España acercan posturas sobre pesca y agricultura” (Consultado en línea 07-05-20) <https://www.ambientum.com/ambientum/agua/marruecos-espana-acercan-posturas-sobre-pesca-agricultura.asp>
- Amirat Fernandez, H. (2015) *Relaciones España-Marruecos*. Madrid. Real Instituto El Cano
- Cámara de Comercio de España (2019) “La Cámara de España destaca el potencial de mejora de las relaciones empresariales y comerciales con Marruecos” (Consultado en línea 10-05-20) <https://www.camara.es/sites/default/files/noticias/ndpmarruecos.pdf>
- Cámara de Comercio de España (2019) “Las Cámaras Oficiales Españolas de Comercio en el Extranjero se reúnen en Madrid” (Consultado en línea 10-05-20) [https://www.camara.es/sites/default/files/noticias/ndp\\_reunion\\_camaras\\_en\\_el\\_exterior.pdf](https://www.camara.es/sites/default/files/noticias/ndp_reunion_camaras_en_el_exterior.pdf)

- Centre Régional d'Investissement (2017) "Plan Rawaj 2020" (Consultado en línea 15-04-20) <https://www.casainvest.ma/fr/node/497>
- Canal Sur Radio y Televisión (2020) "Tomates marroquíes etiquetados como almerienses" (Consultado en línea 10-07-20) <https://www.canalsur.es/noticias/andaluc%C3%ADa/almeria/tomates-marroquies-etiquetados-como-almerienses/1550606.html>
- Diario de Almería (2017) "Marruecos y Egipto amenazan las ventas de Almería en la UE" (Consultado en línea 08-05-20) [https://www.diariodealmeria.es/finanzasyagricultura/Marruecos-Egipto-amenazan-Almeria-UE\\_0\\_1097290353.html](https://www.diariodealmeria.es/finanzasyagricultura/Marruecos-Egipto-amenazan-Almeria-UE_0_1097290353.html)
- El Diario (2019) "Agricultores almerienses denuncian la venta de frutas y verduras marroquíes con etiqueta española sin controles" (Consultado en línea 16-07-20) [https://www.eldiario.es/andalucia/almeria/Venden-verduras-marroquies-Junta-Andalucia\\_0\\_938956941.html](https://www.eldiario.es/andalucia/almeria/Venden-verduras-marroquies-Junta-Andalucia_0_938956941.html)
- El Diario (2020) "Otro problema para el campo: empresas que traen alimentos de Marruecos, cambian las etiquetas y los venden como españoles" (Consultado en línea 16-07-20) [https://www.eldiario.es/economia/afronta-empresas-alimentos-marruecos-espanoles\\_1\\_1146798.html](https://www.eldiario.es/economia/afronta-empresas-alimentos-marruecos-espanoles_1_1146798.html)
- Eficiens (2020), "Coronavirus Maroc", Coronavirus Statistiques (Consultado en línea 05-09-20) <https://www.coronavirus-statistiques.com/stats-pays/coronavirus-nombre-de-cas-maroc/>
- El Mundo (2020) "Dos empresas españolas en Marruecos registran el mayor foco de coronavirus en el país, con 560 contagios" (Consultado en línea 25-06-20) <https://www.elmundo.es/internacional/2020/06/20/5eedbc1121efa015228b45ee.html>
- El País (2012) "El sector agrícola rechaza de plano el acuerdo de la UE con Marruecos" (Consultado en línea 08-05-20) [https://elpais.com/economia/2012/02/17/actualidad/1329506417\\_261327.html](https://elpais.com/economia/2012/02/17/actualidad/1329506417_261327.html)
- Fellahtrade (2020) "Agriculture en temps de coronavirus : cadence régulière du secteur au Maroc" (Consultado en línea 18-06-20) <https://www.fellah-trade.com/fr/actualites-maroc/article?id=15021>
- Fellahtrade (2020) "Covid 19 : Le ravitaillement des marchés sera assuré de manière régulière en produits agricoles et de la pêche" (Consultado en línea 18-06-20) <https://www.fellah-trade.com/fr/actualites-maroc/article/14951,covid-19-le->

[ravitaillement-des-marches-sera-assure-de-maniere-reguliere-en-produits-agricoles-et-de-la-peche#ancre\\_actu\\_14951](#)

- FEPEX (2016) “Principales proveedores extracomunitarios de frutas y hortalizas de la UE en 2016” (Consultado en línea 06-05-20)  
<https://www.fepex.es/noticias/detalle/principales-proveedores-extracomunitarios-UE>
- FEPEX (2017) “La importación comunitaria de hortalizas de Marruecos creció un 13% y la de Egipto un 10% consolidándose como primeros proveedores” (Consultado en línea 19-05-20) <https://www.fepex.es/noticias/detalle/Import-UE-Marruecos-crece>
- FEPEX (2018) “El Parlamento Europeo aprobará la ampliación al Sahara Occidental de las concesiones agrícolas incluidas en el Acuerdo UE-Marruecos” (Consultado en línea 05-05-20) <https://www.fepex.es/noticias/detalle/parlamento-europeo-ampliacion-sahara-concesiones-agr%C3%ADcolas>
- FEPEX (2019) “Las importaciones españolas de frutas y hortalizas de Marruecos se estabilizan” (Consultado en línea 13-05-20)  
<https://www.fepex.es/noticias/detalle/impor-esp-marruecos>
- FEPEX (2020) “El 49% del volumen y el 65% del valor de la importación española de frutas y hortalizas procede de países no comunitarios” (Consultado en línea 13-05-20)  
<https://www.fepex.es/noticias/detalle/importacion-espanola-frutas-hortalizas-paises-no-comunitarios>
- FEPEX (2020) “Exportación/importación españolas de frutas y verduras” (Consultado en línea 15-05-20) <https://www.fepex.es/datos-del-sector/exportacion-importacion-esp%C3%B1ola-frutas-hortalizas>
- FEPEX (2020) “Marruecos, primer proveedor del mercado español de importación de frutas y hortalizas en 2019” (Consultado en línea 02-05-20)  
<https://www.fepex.es/noticias/detalle/marruecos-primer-proveedor-mercado-espanol-importacion-2019>
- Hortoinfo (2012) “Marruecos duplica sus exportaciones de hortalizas a la Unión Europea” (Consultado en línea 12-05-20)  
<http://www.hortoinfo.es/index.php/informes/mercados/513-export-marruecos>
- ICEX (2019) “Empresas españolas establecidas en Marruecos”  
<file:///C:/Users/SMGL/Downloads/DOC2014291911.pdf>
- La Provincia (2012) “Entra en vigor el nuevo acuerdo agrícola entre la UE y Marruecos” (Consultado en línea 05-05-20)

<https://www.laprovincia.es/economia/2012/10/01/entra-vigor-nuevo-acuerdo-agricola-ue-marruecos/487330.html>

- La Vanguardia (2018) “Productores Españoles preocupados por las importaciones de fruta y verdura de Marruecos” (Consultado en línea 12-05-20)  
<https://www.lavanguardia.com/vida/20180118/4496752397/importacion-fruta-verdura-marruecos-francia-agricultura.html>
- La Voz de Almería (2020) “La ruta clandestina del tomate marroquí (Consultado en línea 16-07-20)  
<https://www.lavozdealmeria.com/agricultura2000/noticia/8/agricultura/187014/la-ruta-clandestina-del-tomate-marroqui>
- La Voz de Almería (2020) “Esos no son agricultores, simplemente unos canallas” (Consultado en línea 18-07-20)  
<https://www.lavozdealmeria.com/agricultura2000/noticia/8/agricultura/187030/esos-no-son-agricultores-simplemente-unos-canallas>
- L’Economiste (2018) “Fruits et légumes : Le Maroc conserve sa place en Espagne”  
<https://www.leconomiste.com/flash-infos/fruits-et-legumes-le-maroc-conserve-sa-place-en-espagne>
- Le Point (2020) “Maroc : ce masque que le Covid-19 fait porter à l'économie” (Consultado en línea 15-06-20) [https://www.lepoint.fr/afrique/maroc-ce-masque-que-le-covid-19-fait-prendre-a-l-economie-page-2-20-04-2020-2372079\\_3826.php#](https://www.lepoint.fr/afrique/maroc-ce-masque-que-le-covid-19-fait-prendre-a-l-economie-page-2-20-04-2020-2372079_3826.php#)
- Libremercado (2017) “Las empresas españolas en Marruecos se benefician del acuerdo con la UE” (Consultado en línea 20-08-20) <https://www.libremercado.com/2012-02-17/el-agro-andaluz-indignado-con-el-acuerdo-entre-la-ue-y-marruecos-1276450404/>
- Lugares con historia (2016) “Perejil, un islote que provocó la guerra entre España y Marruecos” (Consultado en línea 15-05-20) <https://www.lugaresconhistoria.com/isla-perejil>
- Marruecos Negocios (2020) “Marruecos se refuerza como primer proveedor extracomunitario de España de frutas y hortalizas” (Consultado en línea 12-05-20)  
<https://www.marruecosnegocios.com/marruecos-se-refuerza-como-primer-proveedor-extracomunitario-de-espana-de-frutas-y-hortalizas/>
- Manrique de Lara, L. (2015) “El mercado de las frutas y verduras frescas en Marruecos”, Oficina Económica y Comercial de la Embajada de España en Casablanca, ICEX

<https://www.camarazaragoza.com/exterior/BoletinNET/docs/DocumentoHerramienta355.pdf>

- Ministerio de Asuntos exteriores, Unión Europea y Cooperación (2020), “Marruecos. Reino de Marruecos”, Dirección General de Comunicación, Diplomacia Pública y Redes  
[http://www.exteriores.gob.es/Documents/FichasPais/MARRUECOS\\_FICHA%20PAIS.pdf](http://www.exteriores.gob.es/Documents/FichasPais/MARRUECOS_FICHA%20PAIS.pdf)
- Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (2019), “Agriculture en Chiffres 2018”, Royaume du Maroc  
[http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/19-00145-book\\_agricultures\\_en\\_chiffres\\_def.pdf](http://www.agriculture.gov.ma/sites/default/files/19-00145-book_agricultures_en_chiffres_def.pdf)
- Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (2020), “Plan Rawaj” (Consultado en línea 15-04-20)  
<http://www.maroc.ma/es/content/plan-rawaj>
- Ministerio de Industria, Comercio y Turismo (2020) “Red de Oficinas Económicas y Comerciales de España en el Exterior. Marruecos” (Consultado en línea 08-05-20)  
<https://www.icex.es/icex/es/navegacion-principal/todos-nuestros-servicios/informacion-de-mercados/paises/navegacion-principal/el-pais/relaciones-bilaterales/index.html?idPais=MA>
- Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports. “Agriculture”. En línea  
<http://www.maroc.ma/fr/content/agriculture> (Consultado el 07-04-20)
- Mollá Pérez, C. (2018) “El mercado de las frutas y verduras frescas en Marruecos”, Oficina Económica y Comercial de la Embajada de España en Casablanca, ICEX  
<file:///C:/Users/SMGL/Downloads/DOC2018793739.pdf>
- Murcia Economía (2012) “Relaciones comerciales España-Marruecos” (Consultado en línea 18-05-20) <https://murciaeconomia.com/art/63539/relaciones-comerciales-espana-marruecos>
- Oficina de Promoción de Negocios en Marruecos (2020), “Situación Covid-19 en Marruecos”, EXTENDA Agencia Andaluza de Promoción Exterior  
<https://www.extenda.es/wp-content/uploads/2018/01/240420-SITUACION-COVID19-MARRUECOS.docx.pdf>
- Oficina de Promoción de Negocios en Casablanca (2019), “Ficha país. Reino de Marruecos”, EXTENDA Agencia Andaluza de Promoción Exterior  
[https://www.extenda.es/wp-content/uploads/2018/01/Ficha\\_Pais\\_Marruecos.pdf](https://www.extenda.es/wp-content/uploads/2018/01/Ficha_Pais_Marruecos.pdf)

- Oficina Económica y Comercial de la Embajada de España en Rabat (2012) “Las 53 preguntas más frecuentes sobre la inversión en Marruecos”, ICEX y Ministerio de Economía y Competitividad [http://citythink.es/web/wp-content/uploads/pdf/ICEX\\_53\\_preguntas\\_inversion\\_Marruecos.pdf](http://citythink.es/web/wp-content/uploads/pdf/ICEX_53_preguntas_inversion_Marruecos.pdf)
- Radio Televisión Española (2020) “700 contagios en dos empresas fresera” (Consultado en línea 25-06-20) <https://www.rtve.es/alacarta/videos/telediario/coronavirus-marruecos-700-contagios-dos-empresas-freseras/5604901/>
- Revista Mercados (2020) “Expedientadas seis empresas por reetiquetar hortalizas producidas en Marruecos” (Consultado en línea 15-07-20) <https://www.revistamercados.com/expedientadas-seis-empresas-por-reetiquetar-hortalizas-producidas-en-marruecos/>
- Robles Albero, M. (2019) “El mercado de la alimentación en Marruecos”, Oficina Económica y Comercial de la Embajada de España en Casablanca, ICEX <https://www.icex.es/icex/es/navegacion-principal/todos-nuestros-servicios/informacion-de-mercados/paises/navegacion-principal/el-mercado/estudios-informes/DOC2019824348.html?idPais=MA>
- Teleprensa (2015) “El Tribunal de la UE anula el acuerdo agrícola con Marruecos” (Consultado en línea 08-05-20) <http://www.teleprensa.com/es/almeria/el-tribunal-de-la-ue-anula-el-acuerdo-agricola-con-marruecos.html>
- Valencia Fruits (2020) “Reetiquetan frutas y verduras cultivadas en Marruecos y las venden como españolas” (Consultado en línea 15-07-20) <http://valenciafruits.com/reetiquetan-frutas-verduras-cultivadas-marruecos-venden-como-espanolas/>
- Yabiladi (2017) “Le marché espagnol fan des fruits et légumes marocains en raison de leur qualité” (Consultado en línea 05-05-20) <https://www.yabiladi.com/articles/details/51472/marche-espagnol-fruits-legumes-marocains.html>

## 8. ANNEXES

### ANNEXE I : L'AGRICULTURE AU MAROC

- Vidéo de la plate-forme Youtube expliquant les origines du système agricole marocain et sa transition jusqu'à l'actualité. <https://www.youtube.com/watch?v=PIACg7bWPhY>



- Twitter du journaliste agroalimentaire Ginés Mena dénonçant la vente de fraises marocaines en Espagne à des prix déloyaux.

[https://twitter.com/gines\\_mena/status/1230917617940037633](https://twitter.com/gines_mena/status/1230917617940037633)



### ANNEXE II : LA FRAUDE DE L'ÉTIQUETAGE

- Communiqué de presse d'ANSEPRIM et Agricultura Viva en Acción pour demander la fermeture immédiate des entreprises impliquées dans la fraude au réétiquetage.

<https://agriculturavivaenaccion.com/cierre-cautelar-de-las-empresas-que-reetiquetan-fraudulentamente-productos-agroalimentarios/>



Asociación Nacional del Sector  
Primario Agroalimentario Español.



Agricultura Viva en Acción

### NOTA DE PRENSA CONJUNTA. 13 de Marzo de 2020.

**ANSEPRIM Y AGRICULTURA VIVA EN ACCION PIDEN A LA ADMINISTRACIÓN ANDALUZA, EL CIERRE CAUTELAR DE LAS EMPRESAS QUE REETIQUETAN FRAUDULENTAMENTE PRODUCTOS AGROALIMENTARIOS PROCEDENTES DE TERCEROS PAISES, HACIENDOLOS PASAR POR PRODUCTOS DE ORIGEN ESPAÑOL.**

*La petición se ha hecho formalmente y de forma conjunta por ambas organizaciones agrarias, por medio de escritos presentados el 12 de marzo de 2020 ante las Consejerías de Agricultura y de Salud de la Junta de Andalucía.*

*A lo largo de 2019, la Asociación Nacional Agricultura Viva en Acción miembro de Anseprim, hizo público un trabajo de investigación periodística, donde se apreciaba falta de control en las importaciones de productos agroalimentarios procedentes de terceros países a través de puertos andaluces, y presencia a diario, de miles de envases abandonados con etiquetas de países extracomunitarios y sin mercancía alguna, en las puertas de varias comercializadoras de la provincia de Almería.*

*La sospecha de prácticas fraudulentas por reetiquetado se confirmaron el 15 de noviembre de 2019, por la Titular de la Consejería de Agricultura de la Junta de Andalucía por medio de diferentes notas de prensa y comunicaciones publicadas. Tras inspecciones realizadas por funcionarios dependientes de la Junta de Andalucía, se incoaron expedientes sancionadores contra, al menos, seis empresas, por reetiquetado fraudulento de productos agroalimentarios.*

*Agricultura Viva en Acción solicitó el 19 de noviembre de 2019, al amparo de la Ley de Transparencia, que la administración andaluza facilitase la información relativa a las empresas expedientadas, y que se le diese vista de los expedientes. La Consejería de Agricultura por medio de resolución de 30 de enero de 2020 dictada por la Delegada Territorial de Almería, se ha negado a facilitar la información. Contra la negativa, Agricultura Viva en Acción ha presentado Reclamación ante el Consejo de Transparencia de Andalucía.*

*Anseprim y Agricultura viva en Acción, en calidad de Interesadas y perjudicadas, han solicitado que se admita su personación en los expedientes sancionadores abiertos y han pedido que los órganos administrativos competentes acuerden el cierre cautelar temporal o definitivo de las empresas expedientadas por reetiquetado fraudulento, para evitar el fraude masivo a los consumidores, eventuales riesgos para la salud, y competencia desleal con los productores españoles.*

*Así mismo, Anseprim y Agricultura Viva en Acción, han iniciado en el día de hoy, contactos con las principales organizaciones de Consumidores y Usuarios tanto españolas como andaluzas, con el objeto de que se personen en los referidos expedientes y se sumen al ejercicio de acciones.*

Firmado:

Consejeros Delegados de Anseprim y Consejeros Delegados de Agricultura Viva en Acción  
[anseprim@gmail.com](mailto:anseprim@gmail.com) ; [agriviact@gmail.com](mailto:agriviact@gmail.com) ; Tfno. 626136363

- Documentaire publié par l'association Agricultura Viva en Acción où ils dénoncent la fraude au réétiquetage dans les magasins d'Almería.  
[https://www.youtube.com/watch?v=GaaHk\\_K-DKU&t=1403s](https://www.youtube.com/watch?v=GaaHk_K-DKU&t=1403s)



- Twitter du président de COAG où vous pouvez voir dans une vidéo les camions avec des plaques d'immatriculation marocaines circulant sur l'A-7 en direction des entrepôts horticoles d'Almería pour y procéder au réétiquetage.

[https://twitter.com/a\\_gongora\\_coag/status/1225358175693656064?lang=es](https://twitter.com/a_gongora_coag/status/1225358175693656064?lang=es)



- Twitter du président de COAG où vous pouvez voir une vidéo avec des boîtes marocaines vides jetées aux portes d'un entrepôt d'Almeria, il est assez évident que les produits qu'elles contenaient a été changé de boîte et étiqueté comme produit espagnol. [https://twitter.com/a\\_gongora\\_coag/status/1225706873044729856](https://twitter.com/a_gongora_coag/status/1225706873044729856)



- Annonces actuelles de fruits et légumes marocains vendus sur le marché européen, sans préciser les normes élevées de sécurité alimentaire et de sécurité des végétaux exigées par l'UE. <https://www.milanuncios.com/anuncios/import-export-frutas-y-verduras-marruecos.htm?fromSearch=1>

OFERTA r333587123 **47 días**

**EXPORTACIÓN DE FRUTAS Y VERDURAS**

☰ Oportunidades de negocio en Barcelona

📍 Barcelona

Venta de **frutas** y **verduras** de alta calidad de buen precio de **marruecos** a toda Europa para más e información llamen al teléfono

9 fotos

---

Mensaje Llamar Compartir Favorito Estadísticas Denunciar

OFERTA r330664391 **22 días**

**IMPORT-EXPORT DE FRUTAS Y VERDURAS**

☰ Mayoristas en Torrevieja

📍 Alicante

Hola a todos somos dos mayoristas Importamos todo tipo de **frutas** y **verduras** desde **marruecos** buena calidad y buen precio (toda España) tel y whatsapp 0034638844306/ 0034691568811

9 fotos

---

Mensaje Llamar Compartir Favorito Estadísticas Denunciar

- Twitter de l'association COAG dans lequel il prétend que les chaînes de supermarchés utilisent la fausse provenance d'un produit (Espagne) pour l'utiliser comme attractif afin d'encourager sa vente. [https://twitter.com/La\\_COAG/status/1265194927488712705](https://twitter.com/La_COAG/status/1265194927488712705)

 **COAG**  
@La\_COAG

#ALDItrucos Para las cadenas alemanas lo verde empieza en los Pirineos... Etiquetado engañoso que genera confusión al consumidor. Los altos estándares de seguridad alimentaria y sanidad vegetal del tomate producido en España no tienen nada que ver con los de Marruecos.

10:15 a. m. · 26 may. 2020 · Twitter for Android

**#ALDITRUCOS**  
**CORTA Y PELA VEGETALES EN UN PISPÁS**

**OFERTA**  
**-30%**  
0,99  
**0,69**  
unidad

Tomates cherry  
Variedad para...  
De España/Marruecos.  
Categoría 1.  
250 g (2,76 €/kg)



 **COAG**  
@La\_COAG

Y no, NO es un error de impresión. Se repite mismo #TrucoALDI con leyenda del aguacate. Origen España/Perú. Lo de tirar precio de frutas y hortalizas, y utilizarlas como producto reclamo, es parte de su hipocresía. Menos aplausos y marketing y +apoyo real a nuestros agricultores

10:24 a. m. · 26 may. 2020 · Twitter for Android

**OFERTA**  
**-23%**  
1,29  
**0,99**  
unidad

Aguacate  
Variedad para...  
De España/Perú.  
Categoría 1.  
227 g (4,24 €/kg)



**ENCUENTRA ESTE Y MUCHOS MÁS TRUCOS SENCILLOS Y SORPRENDENTES EN ALDI.ES**

### ANNEXE III : L'ENQUÊTE

- Modèle d'enquête élaboré et envoyé aux entreprises horticoles espagnoles installées au Maroc.



**ENCUESTA PARA EMPRESAS ESPAÑOLAS INSTALADAS EN MARRUECOS**

EMPRESA:

OCUPACIÓN EN LA EMPRESA:

¿Desde qué año tienen relación comercial con Marruecos? Año \_\_\_\_\_

¿Dispone de centro de trabajo en Marruecos?  Sí  No

En caso de disponer, ¿en qué áreas del territorio marroquí están ubicadas sus instalaciones?

Áreas \_\_\_\_\_

En caso de no contar con dichas instalaciones, ¿dispone de delegados comerciales marroquíes en el país de destino, o en su caso son delegados españoles enviados a Marruecos?

\_\_\_\_\_

¿Qué tipo de centro de trabajo es el que tienen ubicado en el país marroquí?

Zona de producción bajo abrigo

Zona de producción al aire libre

Zona de envasado

Zona de comercialización

Centro de investigación

Otros \_\_\_\_\_

¿Cuál es la superficie total que abarca su centro de trabajo en Marruecos?

\_\_\_\_\_

¿Qué número aproximado de trabajadores integran su empresa? \_\_\_\_\_ empleados

¿Qué tipos de cultivos/semillas producen en el país marroquí? En caso de no ser ninguna de éstas, ¿qué actividad relacionada con el sector hortofrutícola desarrolla su empresa?

---

---

---

En su opinión, ¿cuáles son las principales ventajas que ofrece Marruecos al inversor extranjero? Ordene del 1 al 6 (siendo 6 la principal ventaja y 1 la ventaja más irrelevante).

- Situación geográfica. Nos encontramos a tan sólo 14km del país vecino.
- Estabilidad política. Existencia de monarquía como factor de estabilización y proyección al exterior.
- Estabilidad macroeconómica relativa. Crecimiento económico en torno al 5%.
- Anclaje y apertura internacional. Acuerdo de Libre Comercio y Acuerdo Agrícola firmado con la UE.
- Ventajas relativas en costes. Reducción en costes de producción, salariales y sociales.
- Ambiciosos programas de desarrollo sectoriales. Creación del Plan Maroc Vert.
- Otros \_\_\_\_\_

Bajo su experiencia, ¿cuáles diría que son las principales desventajas a las que se enfrenta una empresa que desee ubicar uno de sus centros de trabajo en Marruecos? Ordene del 1 al 5 (siendo 5 la principal desventaja y 1 la desventaja de menor importancia).

- Complejidad del país. Asesoramiento previo a nivel de mercado y legal puede determinar el éxito de una operación
- Lentitud y falta de agilidad en la administración marroquí. Falta de capital humano en la administración.
- Deficiencias en el funcionamiento de la justicia. Idioma utilizado es el árabe, lo cual podría causar problemas de indefensión al inversor extranjero.
- Falta de terrenos industriales acondicionados. Escasez de terrenos y a precios elevados en zonas industriales
- Altos costes productivos. En algunos casos costes de transporte, energía o telecomunicaciones pueden ser elevados.
- Otros \_\_\_\_\_